


600026165Q

LETTRES DV COMTE D'AVAVX

A VOITVRE

ſuivies de pièces inédites.

IMPRIMERIE DE LOVIS PERRIN, A LYON

LETTRES

DV

COMTE D'AVAVX

A VOITVRE

ſuivies

de pièces inédites extraictes des papiers de Conrart

ET PVBLIEES

PAR AMEDEE ROVX



PARIS

LIBRAIRIE D'AVGVSTE DVRAND

rue des Grès-Sorbonne, 7

M D CCC LVIII



AV LECTEVR

DANS vne remarquable eſtude inſérée dans l'Athenæum françois, Monſieur Sainte-Beuue exprimoit le regret que les derniers éditeurs de Voiture n'euſſent pas joinct à ſa correſpondance auec le comte d'Auaux, l'vne au moins des lettres de cet illuſtre diplomate. L'ingenieux critique, ſous l'influence de cet eſprit de diuination qui l'abandonne rarement, ſuppoſoit auec raiſon que les lettres du grand ſeigneur garderoyent peut-eſtre vn rang honorable, à coſté meſme des lettres ſi ſpirituelles & ſi ſoignées du grand épiſtolier de l'hoſtel de Ramboüillet. Voiture dans ſes reponces nous laiſſoit ſuffiſamment entre-voir toute la ſupériorité de ſon protecteur ſur le terrein du jugement, de la conduicte & de la froide raiſon; les quatre lettres que je publie aujourd'huy, auront pour effect, je le crois, de ré-

considerer au poinct de veue littéraire le grave ambassadeur, qui, dans ce rapport & jusques à ces derniers tems avoit s'est créé vne assez équiuoque reputation, & qu'on ne se representoit gueres sans vn disgracieux cortége de lourdeur & de pedanterie. Les quatre documens que j'ay trouués dans les interessans papiers de Conrart, viennent éclairer d'vn iour aymable l'austere figure de l'homme d'Estat. Ces lettres il est vray ne sont point exemptes de citations latines. C'estoit l'accompagnement obligé de tout escrit sérieux, à vne epoque, où les jurisconsultes eux-mesmes se prevaloyent plus volontiers encore de l'autorité de Virgile ou de saint Augustin que de celle de Barthole, de Cujas ou de Dumoulin. Le comte d'Auaux cite toutefois auec vne moderation relatiue, & la substance vn peu légere de ses escrits est plus tost raffermie qu'étouffée par les textes latins qui l'enchassent, comme on voit des blocs énormes disposés par l'architecte aux angles des vastes monumens. Il faut d'ailleurs se rappeler qu'il s'adressoit à Voiture, & que ce dernier, tout fier de son double titre de pater elegantiarum, *& de* pater leporum, *aymoit à semer dans la trame de son style ainsi que des paillettes d'or, des réminiscences nombreuses de ses poëtes de prédilection : Térence, Tibulle, Properce & l'Arioste. Quoy qu'il en soit, il ne m'appartient point de dicter au public son jugement, & sans pousser ce discours plus auant, je vais passer à vn autre subject, laissant le noble comte seul en présence de l'équitable postérité.*

En publiant il y a deux ans la vie de Voiture en teste de la premiere édition de ses œuures complettes, j'auois dû faute d'espace supprimer vn grand nombre de documens & de pieces justificatiues qui auoyent leur importance, & qui trouueront place naturellement à la suite des lettres du comte d'Auaux. On distinguera entre plusieurs cinq lettres latines ou françoises adressées à Voiture par Balzac, & l'on pourra juger en les lisant du cas & de l'estime que l'éloquent gentilhomme d'Angoulesme faisoit de son riual.

Dans les poësies de Voiture, des personnes clairuoyantes auoyent decouuert certaines allusions defauorables aux mœurs de la duchesse de Sauoye sœur de Louis XIII; j'en ay moy-mesme parlé séuerement dans le passage que j'ay consacré au recit du voyage de Voiture en Italie: j'insere icy vn fragment inédit des manuscrits de Conrart bien propre à excuser & à legitimer ces attaques, dont les escriuains les plus moderés & les plus déuoués à la monarchie, tels que le pere Griffet, n'ont pu s'abstenir entiérement.

Le complément de ce petit volume se compose de mes conquestes à la Bibliothèque de l'Arsenal, conquestes dont je retiens encore vne part, mais que j'ay le bon propos d'offrir tantost au public, s'il fait à ce peu de pages l'accueil que je desire. La pluspart de ces pieces, si elles ne regardent point directement Voiture, sont pourtant & pour ainsi dire imprégnées du parfum de sa plume, & presque toutes émanent de son entourage & sont signées des noms de l'in-

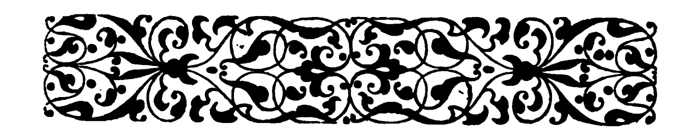
comparable Arténice, de sa fille la duchesse de Montausier, de cette excellente comtesse de Maure que nous a presentée déjà vn celebre philosophe de ce tems-cy; de l'auteur du Grand Cyrus *& de* Clelie, *de Madame Desloges & de quelques autres dames bien connuës des lecteurs de Balzac & de Voiture, au milieu desquelles a pu se fouruoyer, grâces à sa petite taille, le nain de la princesse Julie, le spirituel euesque de Vence.*

Un petit nombre de pieces seulement sont étrangeres à la société de l'hostel de Ramboüillet, & je les rapporte icy à cause de leur extrême intérest. Les trois lignes signées du nom de Madame Scarron offrent en effect vn singulier contraste avec ce que l'on croit sauoir de sa vie & de ses mœurs; la lettre de l'abbé de Belesbat & celle de la dame inconnuë jettent vn jour sinistre sur la corruption de la cour du grand Roy, & sur la déprauation croissante des hautes classes au declin de la regence de la Royne mere.

Voilà tout ce que j'auois à dire sur la publication de ce petit volume, qui aura atteint son but si elle contribue à entretenir le goût renaissant pour la littérature & l'histoire de ce dix-septiéme siècle, qui fut si grand & dont l'estude seroit si profitable à nostre génération sceptique.

AMEDEE ROVX.

LETTRES DU COMTE D'AVAUX



I

LETTRES DV COMTE D'AVAVX A VOITVRE

LETTRE I (1).

Monſieur,

VOUS eſtes donc réſolu de tenir bon, & ſi je ne fays réponce ponctuellement à toutes vos lettres, je ſuis incivil, ou je me repoſe trop ſur quelque témoignage d'affection que je vous ay rendu. Encore ſe faudroit-il ſouvenir que je ne ſuis pas maître de toutes mes heures, & que ſi, après en avoir donné la meilleure partie aux affaires, j'employe le temps

(1) Voyez la reponce de Voiture, lettre CLXXVI, page 348, édition Firmin Didot.

attendre

vostre affection

que celle d a

doute, q

que je vous dis à me délaſſer, la république vous en aura quelque obligation. J'ai creu, en effet, que je pouvois me diſpenſer de vous écrire ſi ſouvent, & ſi ſcrupuleuſement : *Neque enim continuo parum amat qui parum officioſus eſt.* Mais, à ce que je voy, voſtre impatience, pour ne dire ſuperſtition, ne ſouffre pas que, de cinq lettres receuës, je puiſſe, ſans crime, me contenter de faire réponce à trois. Vous ne m'en avez pas ſeulement fait de grandes pleintes ; il y-a trois mois que vous ne dites plus mot ; voſtre colère eſt bien ſoudaine, de me ſaiſir mon revenu ſi toſt que le terme eſt écheü, ſans attendre jour, ni ſemaine. A ce prix-là, je vous avouë que voſtre affection du temps paſſé m'eſtoit plus commode que celle d'apréſent. Vous ne m'aymiez pas moins, ſans doute, quoy que vous ne m'écriviſſiez jamais. Quatorze ans de ſilence n'avoyent garde de paſſer pour vn manquement, & pour vn oubly. C'eſtoit plus toſt, diſiez-vous alors, vne preuve de la haute opinion que vous aviez de ma conſtance, qui n'avoit point beſoin de ces devoirs qui entretiennent les amitiez vulgaires. Maintenant qu'il vous plaiſt de m'aymer d'une autre ſorte, & que vous voulez parvenir à vne meſme fin par deux voyes toutes contraires, ne me ſera-t-il point permis, à mon tour, d'éprouver voſtre fermeté par quelque trêve de complimens ? Mais vous eſtes bien tendre pour vne telle épreuve : *Delicias hominis.* A peine les jours de mon ſilence ont égalé les années du voſtre, que vous vous mutinez, & que je me voy en danger de faire

encore six ambassades, sans recevoir de vos nouvelles. Voicy vne fâcheuse année pour moy; tout le monde m'en veut; si je tiens la plume avec M. Servien (1), il me querelle; si je la laisse à M. Voiture, il se dépite. Souffrez, au moins, que j'use de vostre rhétorique, & que je die qu'il vous sied bien de parler & d'écrire, que c'est vous faire plaisir que ne vous pas interrompre. Je n'ay voulu répondre qu'autant qu'il en faloit pour vous faire connoistre que je vous entendois. Et de vray, comme j'écoute plus volontiers que je ne parle, je lis aussi plus volontiers que je n'écris. Vous appelez cela incivilité; mais dites-moy, je vous prie, ce qui est modestie quand on est ensemble, change-t-il de nom entre les absens; & vne si bonne chose que le silence, prend-il vne autre qualité par l'éloignement des personnes? Vous en jugerez comme il vous plaira, pourveu qu'il ne vous vienne pas en l'esprit que je me repose de la conservation de vostre bien-veüillance, sur les choses que vous dites; car quoy que j'eusse, peut-estre, quelque droit de le faire, mesmement envers vn homme qui a tant d'amitié, de foy & de probité, qu'au lieu mesme où il n'y en a point du tout, il est estimé par là; je ne voudrois pas démentir, par ce seul acte, le jugement que j'ay toûjours fait sur cette matière. A mon avis, celuy-là est le libéral entre deux amis, qui donne à l'autre le moyen de luy faire plaisir. Perdez donc cette créance que je

(1) Dans la reponce de Voiture le nom de Seruien est en blanc.

me fonde ſur quelque léger préſent que la fortune vo us fait par mes mains. Mais auſſi il ne ſeroit pas juſte que ma condition en fût empirée; & que pour avoir eſſayé de mériter voſtre affection, il me fût plus mal-aiſé de la conſerver qu'auparavant. Toutefois, ſi vous y prenez garde, j'ay répondu à vos lettres d'affaires; quant à celles de galanterie, où vous réuſſiſſez à merveille, *nobis non licet eſſe tam diſertis*, excuſez-moi ſi elles demeurent ſans retour. Vrayment il vous ſied bien d'exiger d'vn homme confiné dans la Weſtphalie, qui eſt vne vive image de la barbarie de l'ancienne Allemagne, de répondre aux inſpirations qui vous viennent à la ruëlle du lit de Madame la Marquiſe, ou de cette autre perſonne qui eſt ſi aymable avec toute ſa majeſté; en vn réduit ſi délicieux, *vbi libelli ſtoici inter ſericos jacere puluillos amant*, au milieu de tous les ouvrages de Ferdinand, & de tant de belles teſtes qui ne ſont pas toutes en platte peinture, il faudroit eſtre vn buſte & vn marbre, pour ne pas concevoir des merveilles, *tum viro longas conditis iliadas*. Quant à moy, qui n'ay autre entretien, depuis tant d'années, que celuy des étrangers, & encore les plus éloignez de nos mœurs, j'ay non ſeulement oublié toutes les gentilleſſes de France, mais j'en ay preſque oublié la langue. En effet je ne ſay ſi je vous dis congruement, que je n'ay aucun mécontentement de voſtre interprétation aſtronomique; & que bien loin de cela je m'en pris à rire, & la releus avec plaiſir. Vous faites vne grande apologie là deſſus, qui n'eſtoit point né-

ceſſaire ; il ſuffiſoit de me dire, que vous n'aviez communiqué à perſonne cet endroit de ma lettre où vous aviez creû voir de ſi belles étoiles. Mais je vous aſſure encore vn coup que vous n'aviez pas bien ajuſté voſtre aſtrolabe. J'étois bien éloigné d'vne telle penſée, & le reſte de ma lettre ne vous donnoit pas lieu de me croire en ſi belle humeur. Je vous y racontois mes diſgraces depuis que j'eſtois ſorti de France, & quand je viens à vouloir écrire, que celuy que l'on m'avoit aſſocié en ce voyage reſſembloit à ces femmes de bien qui font enrager leurs marys, je ſoutins la plume & laiſſay quelque eſpace en blanc, parce que je fis ſcrupule de me pleindre ſi toſt d'une diviſion naiſſante à laquelle j'eſpérois qu'on pourroit remédier. Enfin, il eſt vrai que voſtre explication ayant eſté ſuivie de pluſieurs lettres qui m'apprirent que la cour eſtoit de meſme avis, je ne penſe pas avoir eu grand tort de croire que la conſtellation qui vous a paru, avoit produit cet orage. Mais il eſt vray auſſi que je n'en ay eu aucune mauvaiſe ſatisfaction. Je ſerois bien allemand ſi je prenois cela à cœur. C'eſt aux dames à s'en défendre ; je n'entreprends pas ainſi ſur leur pudeur, & ne veux pas leur diſputer ce qui leur eſt tombé en partage. Et puis ce n'eſt pas où le mal me tient :

Non mihi Tyndaridis facies inviſa Lacænæ,
Culpatuſve Paris, Divum inclementia, Divum,
Has evertit opes, ſternitque a culmine Troiam.

Ne foyez donc plus en peine de vous juftifier, je ne vous impute rien :

> [illegible] jam fama [illegible], jam fabula finem
> [illegible]

Tout cela s'eft détruit de foi-mefme. Je n'empêche pas, néantmoins, que vous ne foyez encore amoureux de voftre fonge ; il en eft arrivé autant à beaucoup de perfonnes ; feulement je vous affure, en vérité, que ce bruit ne m'a nullement détourné de vous écrire, & qu'au contraire, il m'en a fouvent fait prendre le deffein. Mais tantoft j'ay efté interrompu par les affaires ; tantoft par faute de fanté ; quelquefois par une confiance en vous & en la facilité de vos mœurs ; & quelquefois encore par la défiance de moy-mefme, quand il eftoit queftion de vous rendre *atticam illam elegantiam,* qui embellit tout ce qui part de vos mains. Je n'ay pas feulement dit au réfident de Suède, que Monfieur de Cerifante a efté fort bien receu en France, & avec l'approbation de toute la cour, je luy ay encore rendu d'autres témoignages d'amitié, dont il me femble qu'il a befoin, & icy & à Ofnabrug je fuis,

Monfieur,

Voftre bien humble ferviteur.

AVAVX.

A Munfter, le 15 octobre 1644.

LETTRE II (1).

VOVS demeurez dans vne vieille erreur que je ne vous fais point de réponce, & ſur cela, voſtre travail vous paroiſt infiny, & voſtre peine perduë d'avoir à entretenir vn muet qui ne parle ſeulement pas par ſignes. Néantmoins s'il faut regarder le nombre des lettres, dont nous autres pareſſeux tenons ſi bon compte, il s'en faut bien peu que vous n'en ayez receu autant que vous m'en avez envoyé. Mais comme vous ſongez trois mois à m'écrire, ſans en pouvoir venir à bout; je me travaille encore plus longtemps à vous répondre. Dans ces huit pages qui vous ont tant couſté, je ne trouve pas à quoy m'attacher. Vous autres belles ames, favoris d'Apollon, qui gouvernez les dames, vous faites des iliades ſur vn pied de mouche. Nous autres gens d'affaires ſommes plus groſſiers; noſtre eſprit eſt borné avec noſtre ſujet, & dès qu'il ne nous ſoutient plus, nous donnons du nez en terre. Que voulez-vous que je die à voſtre dernière lettre? que

(1) Voyez dans les Œuvres de Voiture la lettre CLXXXIII, p. 358.

j'accepte vos louanges, ou que je responde bien sagement, que cela vous plaist à dire :

[illegible]
[illegible]

Je garde ce compliment pour les Hollandois & les Bavarois, qui me disent des douceurs en prose & en vers.

[illegible] ilis.

Toutefois, ne dites mot, il s'y en prendra bien d'autres. Demandez seulement en l'vniversité vn Tite-Live de Gronovius, & les odes de Jacobus Balde, imprimées cette année. Vous les lirez, sans doute, avec plaisir ; & je vous connois mal, si vous ne dites, que j'ay trouvé quelque chose de plus que Passerat. Ce qui me fâche en cela, & qui me découvre à plein l'infidélité de tous ces miroirs, c'est qu'après avoir leû mon nom presque en toutes les pages de son livre, & de si belles choses de moy en tous les endroits de vostre lettre ; comme je pense estre tout glorifié, si je rentre dans ma chambre, j'y trouve vn valet qui ne m'admire point du tout : *Ecce Adam*, dit-il, *factus est tanquam vnus ex nobis*. Il a peine à supporter mes défauts, je lis souvent ma condamnation sur son visage ; je reconnois en luy plus de vertu qu'en son maistre : ne croyez-vous pas aisément qu'Epictète valoit mieux que celuy qu'il servoit ? Mais sachez que je

me ſuis pris à rire, quand j'ay veü que le baſtiment de M. Pépin & ma nonchalance me rendoyent louable auprès de vous. C'eſt dommage que vous n'avez veü auſſi les carroſſes qu'il m'a envoyez, vous me trouveriez bien honneſte homme. Avec cela, je fais aſſez bonne chère ; j'ay vn excellent vin de Moſelle ; j'ay un cheval turc ; je marchande depuis quelques jours vn tableau d'Albert Durer, *per multas elegantium dominorum ſucceſſiones Germaniæ notum*. Il y a toûjours beaucoup de gens devant ma porte ; mais mes laquais ne ſont point dorez : voilà qui gaſte tout. Retranchez la moitié de voſtre éloge ; & ſi vous me voulez faire juſtice, ſupprimez-le tout entier ; car je ne fais point d'effort ſur mon eſprit pour le délivrer de la tentation de voir croiſtre ce baſtiment entre les mains des ouvriers ; je laiſſe faire à Vitruve & à M. Le Muet. Nous ſommes icy aſſez empêchez à conſtruire le temple de la paix, qui eſt bien d'vne autre fabrique ; les architectes ne conviennent pas encore de ſon plan, ni de ſes meſures. C'eſt pour cet édifice que je me paſſionne ; & certes, je voudrois le cimenter de mon ſang, s'il eſtoit beſoin. Que ſi j'eſtois aſſez heureux pour y aſſoir vne ſeule pierre bien à propos, j'en aurois plus de joye que d'avoir baſti Luxembourg, ou le Palais Royal. J'allois finir & commettre la meſme faute que vous, qui avez mis en apoſtille le plus beau ſujet de voſtre lettre. Vous direz, s'il vous plaiſt, à Madame de Montauſier, que j'ay toûjours parfaitement eſtimé Mademoiſelle de Rambouillet, & que j'ay toûjours creû qu'elle ſeroit vnique & ſans

pareille, jusqu'à tant qu'elle s'est mise en estat de se faire des semblables; c'est à elle, sans doute, & à Madame la Marquise de Sablé, que je dois de fort bon cœur (moy qui n'ayme point à devoir, comme vous savez, depuis que je payay d'vn rondeau les deux mille francs de M. de La Haye; car, tout de bon, il valoit mille écus entre deux amis; mais je m'engageray encore davantage avec de si honnestes personnes, s'il est besoin); c'est à elles que je suis redevable des graces que j'ay receues de Madame de Longueville. Vous m'obligerez de leur en témoigner ma reconnoissance, & de les avertir confidemment, qu'elles ayent à lui dépescher vn courrier en Hollande, pour la haster vn peu de revenir icy; autrement, je vous jure que toute l'assemblée en fera rumeur, & qu'il n'y a pas vn député qui la veuille perdre de veüe. C'est de ce seul point qu'on est d'accord à Munster. Sans mentir, cela est beau d'avoir forcé toutes les nations, tant de peuples ennemis & tant de religions différentes, à confesser vne mesme chose. Je voudrois vous pouvoir faire la peinture des Espagnols & des Portugais, quand ils rencontrent cette princesse, ou qu'ils viennent au bal; ils sont fort plaisans, & fort incontinens, si leurs yeux ne sont grans menteurs. Adieu, Monsieur, me voilà quitte pour long-temps; & avouez que vous m'en devez de reste.

A.

A Munster, le 29 aoust 1646.

LETTRE III (1).

De Munſter, le 6 décembre 1646.

VOSTRE dernière lettre eſt trop obligeante, pour n'y faire pas réponce plus promptement que de couſtume, & il y a trop de beautez pour ne vous pas rendre, au moins, quelque choſe qui ne ſoit pas tout-à-fait déſagréable. Et puis comment ne ſerois-je pas tenté d'entretenir correſpondance avec vous, puis que ma manière d'écrire cauſe vne impoſture qui m'eſt ſi avantageuſe, & qu'on prend Soſias pour Mercure. Je n'eus jamais regret de n'eſtre pas Ariſtote, non plus que de ne pas eſtre ange; mais quand il eſt queſtion de voſtre génie, & de voſtre eſprit, ***inventum eſt aliquid quod Avauxius eſſe, quam quod erat, mallet***. Celuy qui a trouvé tant de

(1) Voicy ce que Voiture eſcriuoit au comte d'Auaux à propos de cette lettre: « Pour vous dire ſincerement ce que j'en penſe, vous n'en auez iamais eſcrit vne ſi belle, ni qui fiſt mieux connoiſtre voſtre force : & vous l'avez bien ſenty quand ſur la fin vous me preſſez d'auoüer, que ie vous en dois de reſte. Que ie meure ſi ie n'ay honte d'y faire reſponſe. » Lettre CLXXXVI.

reſſemblance d'vne de mes lettres, qu'il vid entre vos mains, à ces belles pièces qui en partent tous les jours, vous fit vn aſſez mauvais compliment, quoy qu'il vous ait donné ſujet de dire avec beaucoup de grace, que vous me mandiez cela pour me mortifier:

. . . . Et ſibi conſul
Ne placeat, curru ſervus portatur eodem.

Monſieur de St-Romain s'écria à ce mot (il s'y connoiſt comme vous ſavez, & pour un Allemand, je vous aſſure qu'il a le gouſt délicat). Je voudrois que vous l'euſſiez ouy ſur ce que vous dites de la maiſon d'Opimius, il n'en eſt pas bien d'accord avec vous ni avec Cicéron meſme. Cela eſt hardy; mais il fonde ſon conſulat ſur le texte: *Si fortuna volet*, & maintient que Publicola n'eût jamais eſté Publicola, s'il n'eût fait abbatre ſa belle maiſon. Vous ſavez l'exclamation que fit cet autre, quand il vid ſon nom dans la liſte des proſcrits. Pour moy je n'attens nul avantage de ce coſté-là, que d'eſtre à couvert du ſoleil, & de la pluye. Et cependant, je vois icy avec plaiſir croiſtre en nos mains ce grand édifice de la paix.

Jam celſæ aſſurgunt turres, jam tecta, minæque
Murorum ingentes, æquandaque machina cœlo.

Je vous entretiendrois plus amplement ſur cette matière, & plus ayſément que ſur les ſujets que vous me préſentez; mais il faut ſuivre voſtre thème & voſtre

inclination. Il faut vous demander pourquoi vous m'a-vertiſſez ſi ſoigneuſement d'eſtre ſur mes gardes. Eſt-ce à cauſe de quelques paroles d'eſtime & de reſpect que je vous ay écrites, ſur le ſujet de noſtre princeſſe? *Brachia & vultum teretesque ſuras*, ſeroit un peu trop dire, *& oſculum ipſum integer laudo*. Tout beau s'il vous plaiſt, *oſculum* eſt le diminutif de *os*, *oris*, ainſi que *vaſculum*, *coruilum* & autres ſemblables. Comme vous y allez! Mais vous dites que le commerce eſt dange-reux avec vne perſonne ſi bien faite: comme ſi tant de diſproportion, & les grands eſpaces qu'il y-a de tous coſtés, entre ces perſonnes-là, & nous autres bonnes gens d'vn ſiècle qui eſt paſſé il y-a quarente-ſix ans, ne me mettoyent pas à couvert. Croyez-moi, Monſieur, ma pauvreté nous défend; & vous ſavez que l'éloquence de Balzac ne fait pas d'impreſ-ſion ſur l'eſprit d'vn payſan. Non, non, je n'ay point de peur:

Cantabit vacuus coram latrone viator.

Il ſeroit étrange que dans vne aſſemblée de paix, je n'euſſe pas aſſez de la foy publique pour ma conſer-vation, & qu'avec les paſſeports de l'Empereur, & du Roy d'Eſpagne, Munſter ne fuſt pas vn lieu de ſûreté pour moy. Ayez l'eſprit en repos pour ce regard; je ne cours point de riſque: vn arbriſſeau ne fut jamais frappé de la foudre:

Nec parvi frutices iram meruere Tonantis.

Craignez, vous autres ambitieux, qui voulez brûler du feu du ciel : & que toute la cour tremble, quand Madame de Longueville sortira d'icy, comme la colombe de l'arche, pour aller annoncer aux hommes, que l'ire de Dieu sur eux est appaisée. C'est alors qu'il faut craindre

> Illius ante oculos mundumque videre jacentem,
> Atque urbes ruere, atque altos subsidere montes.

Alors : voyez vous comme tout ce qui est bas & petit, est hors de péril. Et, à la vérité, je n'ay pas encore aperceû celuy dont vous me menacez. Je regarde pourtant ; je ne m'arrache pas les yeux, *& hos quoque eruditos habemus*. Je voy de la beauté plus que je n'en vis jamais ; & si ay-je couru quatre royaumes & vn empire. Je voy tout ce qu'on peut voir ensemble de graces, & de charmes ; & ce je ne say quoy qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté. *Video igne micantes syderibus similes oculos, video oscula, sed quæ est vidisse satis*. J'admire avec vous, cette bonté, cette générosité, & ces aymables qualitéz, que nous louërons toujours à l'envy, & que nous ne louërons jamais assez ; la justesse de cet esprit, sa force & son étendue, me donne aussi de l'étonnement & me fait quelquefois rentrer en moymesme, avec dépit ; car cela est tout-à-fait extraordinaire, & trop audessus de l'âge & du sexe. Neantmoins, toutes ces belles choses ne gastent pas mon imagination. Je considère Madame de Longueville,

comme j'ai fait autrefois le ſoleil de Suède, qui ne brille & n'éblouit pas moins que celuy de la Guinée, mais qui ne brûle & ne noircit perſonne; il ſe contente d'éclairer des rochers, & de la glace, ſans les vouloir rompre. Mais ſuppoſons que je fuſſe tout ſoufre, & tout ſalpeſtre, que je fuſſe enfin d'une matière auſſi combuſtible que vous, qui vous pleignez encore des maux de la jeuneſſe; à quelle étincelle, je vous prie, pourrois-je prendre feu? Vne perſonne ſi précieuſe, qui eſt venüe de deux cents lieuës chercher vn vieil mary; qui a quitté la cour pour la Weſtphalie; qui eſt icy dans vne gayeté continuelle; qui fut ravie dernièrement de voir vne comédie chez les Jéſuites (mais à la vérité, c'eſtoit en bon latin); qui donne force audiances; qui s'entretient paiſiblement avec M. Salvius, M. Vulteius, M. Lampadius; qui ne s'effraye plus d'vn gros Hollandois, qui la baiſe réglément deux fois par heure, en toutes les viſites qu'il luy fait; qui reçoit agréablement à la fin de novembre, la première civilité d'vn autre ambaſſadeur qui lui conſeille d'apprendre l'allemand, pour ſe divertir; qui, avec tout cela, prend de l'embompoint à Munſter, & a vn viſage de ſatisfaction; qui partage ſes heures entre les belles lectures & les audiances; qui avance la paix, autant par ſes conſeils que par ſes prières; qui diſcouroit encore hier de Reſervat, & de l'Autonomie; bref, qui n'a pas ſeulement en vn haut degré la vertu des femmes; qui en a beaucoup d'autres, *quas ſexus habere fortior optaret;* & vous voulez

que fa converfation foit dangereufe? *I nunc, ingratis offerte irrife periclis, i, cœlum ipfum pete ftultitia.* Je fuis marry de vous donner cette nouvelle, à vous autres courtifans; mais en vérité, l'on paffe fort bien le temps en vne abfence; l'on ne fonge point pour tout à votre vilain Paris. Si l'on en écrit autrement à vos bonnes amies, détrompez-les fur ma parole; & dites à Madame la marquife de Montaufier, que l'on rit fort bien icy; qu'on y eft enjoué, & qu'il n'y a point de jours en toute la femaine où l'on s'ennuye, fi ce n'eft vn peu le lundy, qui eft le jour qu'on écrit en France. Nos divertiffemens ont paffé mefme jufqu'à ce point de choquer vne trouppe de comédiens qui s'eftant forméz depuis peu dans la maifon, & n'ayant pas dutout fi bien réuffi que Bellerofe, quelqu'vn d'eux jetta l'autre jour vne lettre à la porte de M. Efprit, par laquelle il fe pleint de fes railleries, & y ajoufte des injures & des menaces. Vous pouvez croire que ce bon perfonnage a oublié de figner; & ainfi fon emportement eft tant plus méprifé que l'auteur en eft inconnu, & la caufe affez ridicule. Moquez-vous en donc avec nous, & quand il faudra venir fur le férieux, ne mettez plus Pafferat, audeffus de Balde, en matière de poëfie, ni les dépêches du cardinal du Perron, audeffus de celles du cardinal d'Offat, en matieres d'affaires (1). Je ne vous faurois pardonner

(1) Voicy le paffage de Voiture qui auoit donné lieu a ce petit auertiffement : « Que ne vous contentez-vous, de par Dieu, de faire de belles & bonnes depefches, comme celles du cardinal d'Offat; ou fi vous

vn ſi grand méconte, ſpécialement en ce qui touche mon métier; & je vous promets que pour bien conduire vne négociation, & pour la bien écrire, ce dernier eſt ſans comparaiſon plus fort, & ſur la manière duquel j'aymerois mieux me former, que ſur celuy que vous me propoſez pour exemple. Je ne prononce pas ſi ſévèrement ſur l'autre queſtion; je n'en ſay pas aſſez dans l'hypercritique; mais je me ſouviens bien que Monſieur Bourbon ne conſidéroit pas tant l'eſprit de Paſſerat, que ſa force, & ſon travail. De vray les ſeuls titres de ſes poëmes où il entaſſe, en beaux termes à la vérité, tout ce que les anciens autheurs ont dit ſur vn ſujet, nous font bien paroiſtre qu'il y a plus d'huile, & de süeur à ſon fait, que d'invention, & d'imaginative. Je ne fais point de doute qu'il ne fuſt plus ſavant que Balde; mais ſi l'invention, & l'entouſiaſme font principalement le poëte, celuy-cy le ſurpaſſe de beaucoup. Je crois auſſi que vous ne vous eſtes pas donné la peine de le lire; les vers d'vn Jéſuite ne vous promettent pas des ſujets fort enjouës,

. . . . . . juvenum curas & libera vina.

Liſez néantmoins, je vous prie, l'ode 16 du livre v; la 26 du livre VIII; la 3 & 5 du IX. Je vous diſpenſe de tout le reſte, pourveû que vous ne trouviez pas mau-

auez quelque ambition plus grande, comme celles du cardinal du Perron : ſans vous auiſer de ces autres-cy qui nous font enrager? » Lettre CLXXXVI.

vais que j'aye paſſé les yeux deſſus, & qu'il me ſoit permis quelquefois de quitter M. d'Oſſat, *& ad dulces paulum ſecedere Muſas*. Vous pouvez vous aſſurer que la paix n'en ſera pas retardée, & que, tout malheureux que je ſuis, j'ay ſujet de rendre graces à Dieu, comme faiſoit l'Empereur Antonin, de ce que j'ay fait peu de progres en la rhétorique, & en la poëſie, dont les délices m'auroyent, ſans doute, débauché de tout autre employ, ſi je les euſſe bien connuës. Le temps que les autres donnent au jeu & à la chaſſe, j'ay droit, ce me ſemble, de le mettre à lire des vers, ou à vous faire deux fois l'an vn ramas de diverſes pièces, puiſque c'eſt le ſeul prix de vos belles lettres, & que mil écus de rente ne valent pas que vous écriviez deux fois de ſuite ſans murmurer. Vrayment j'ay bien ma revanche à cette heure, l'on ſe pleint fort icy de voſtre taciturnité ; mais ce ne ſont pas perſonnes d'importance, ce n'eſt que Madame de Longueville, cela ne vaut pas le parler. Tenez bon, & ne luy envoyez ni recommandations, ni lettres ; elle vous a fait faire de grans complimens, ſes amis ont eu ordre de ſoliciter voſtre ſouvenir ; elle leur a mandé pluſieurs fois qu'ils ne luy laiſſaſſent rien perdre en l'amitié que vous luy avez promiſe ; en fin elle vous a fait dire qu'elle n'eſtoit pas à l'épreuve d'vn ſi long mépris ; & tout cela demeure ſans retour. C'eſt peut-eſtre, comme vous dites, que le commerce eſt dangereux avec elle, & que vous prenez pour vous-meſme le conſeil que vous me donnez. Mais la pauvre princeſſe ne s'en peut

consoler. Comment! dit-elle, Jean de With fait réponse à Konigsmarch, les rochers répondent aux hommes, la parole revient du fond des cavernes, & les bois les plus sourds, quand j'ay jetté mes cris, me les viennent redire. Là-dessus Monsieur son mary alla conter les civilités que l'Archiduc & luy se faisoyent, pendant qu'il commandoit l'armée du Roy en Allemagne ; & cela vous fit grand tort, que sert-il d'en mentir? Je ne vous le pardonne pas moy-mesme qui vous ayme, & qui ne haïs pas le silence, comme vous savez. Mais quel moyen de vous défendre en cette occasion! Quand vous seriez devenu tout philosophe & saturnien, & quand vous auriez perdu le sentiment & la vie; tout au moins, ma chère pierre, vous devriez parler, lorsque Madame de Longueville vous regarde, comme faisoit la statue de Memnon, lorsqu'elle étoit éclairée des rayons du soleil. Si vous continuëz, je ne doute point qu'on ne vous fasse icy vostre procès comme à vn muët; donnez-y ordre, si bon vous semble. Tout ce que je pus faire pour vous fut de payer de votre lettre à Monsieur le duc d'Anguien. Madame sa sœur la lut avec grand plaisir; & comme vn quart d'heure après, M. Esprit entra dans la chambre, elle fut fort aise d'avoir pretexte de la revoir, & se leva de sa place, pour approcher du lieu où l'on en faisoit la lecture. Ce n'est pas tout, elle envoya me la demander le lendemain, avec promesse de n'en faire prendre copie que pour elle seule, & pour demeurer parmi ses papiers. Je ne vous diray point l'estime

qu'elle en fit, cela paroiſt aſſez par l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé. Je me contenteray d'avouër, que c'eſt vne des plus belles choſes du monde, de voir cette bouche remplie de vos louanges, & que votre nom n'habite nulle part ſi magnifiquement. *Ipſa equidem cum toto illo ſplendore quo circumfunditur, nunquam tamen ſpecioſius emicat quam cum de te dicere ingreſſa eſt.* Mais ne vous attendez pas que je continüe ſur ce chapitre; il eſt temps de jouër le rabaiſſement de Guillon. O pauvre homme qui ſentez encore : *Unam malarum quas amor curas habet*(1)! O le piteux ſpectacle qu'vn amoureux de cinquante ans, qui noircit ſes cheveux, & ſa barbe, afin qu'une rieuſe lui réponde : *Patri negavi jam tuo!* A peine que je ne vous dis en cet endroit toutes les injures que nos comiques mettent à la bouche d'vne femme qui ſurprend ſon vieillard en débauche : *Vix teneor quin quæ te decent loquar; ſenecta ætate vnguentatus per vias ignave incedis.* Tout de bon cela m'étonne & me choque, pour l'amour de vous. Dix luſtres que vous confeſſez & quelque olympiade qui court, devroyent vous avoir racheté il y a longtemps. *Curæ non ipſa in morte relingunt.* Souvenez-

(1) « . . . I'ay eſté retenu par vne faſcheuſe affaire, qui m'eſt ſuruenuë ; & qui me tient en grand ſoin, & en alarme : non pas proprement vne affaire, mais

Vna malarum quas amor curas habet.

Ne vous en mocquez pas, Monſeigneur. Autant vous en pend deuant les yeux. » — Voiture, lettre CLXXXVI.

vous, je vous prie, du reproche qu'on fit autrefois à vn honnefte homme, *quod effet aliena etiam ætate mulierofus*. Je vous en ay averty il y a plus de vingt ans, quand je vous preffois de prendre vne charge & que vous vous en moquiez. Vous voyez à cette heure que vous aviez befoin d'vn employ qui vous obligeat de paffer les nuits à la ruelle de votre propre lit, ou pour le moins de longs & pénibles voyages qui vous fiffent envifager vne heure de repos & d'indolence pour vos plus grandes délices : *Otium tibi, catule, moleftum eft*. Vous penfez échapper à ma cenfure, en difant qu'il m'en pend autant devant les yeux. Mais ce qui leur eft fi préfent & fi admirable, me remplit tout de refpect & de vénération; il n'y a pas place pour d'autres penfées, & il y a long-temps qu'ils font accoutumez à ne faire paffer dans mon cœur, que de l'aggrément pour les beaux objets. S'ils produifent quelque chofe de plus dans le voftre, la taupe d'efprit doux eft de meilleure condition que vous n'eftes. C'eft la partie que nous avons à garder, & à conduire plus foigneufement : *Primi in prœliis oculi vincuntur;* & je ferois au defefpoir, fi on me venoit dire, Mr. Voiture fe fert de lunettes, tant il a peur d'affranchir trois jours de vie qui lui reftent. Mais il eft bien temps de finir cette lettre, & de vous prier, Monfieur, très-férieufement qu'elle ne forte point de vos mains. Vous m'avez fait grand plaifir de ne donner aucun extrait de la précédente, il m'importe encore plus que vous en faffiez autant de celle-cy.

LETTRE [illegible]

De Munster, le 26 juillet 1647.

OUY, Monſieur, vous le ſaurez; *manantia vita flumina præmoneo* (1), c'eſt vn avertiſſement qu'il ayt à éviter les fleuves. Cela eſt bien clair. Vous aurez veü, ſans doute, la dernière ode du huitieſme livre, où il caſſe ſon lut de dépit : *Jacuere centum fragmina terris*. Vous ſavez qu'en l'endroit dont il eſt queſtion, la muſe luy reproche ſon inſolence, & dit, qu'elle ne luy donnera pas vne autre guitarre, *niſi ad Galliæ legatum reſpexiſſet*, mais elle la luy preſte ſeulement. Et pour luy faire voir que ce n'eſt qu'en faveur d'vn tiers, elle prédit qu'il la perdra dans les eaux, *poſtquam encomia Galli conſummant;* c'eſt ce que vous verrez accomply dans l'ode 28 du livre IX.

Ne vous eſtonnez pas que je vous envoye ſi tard

(1) « . . . Ie n'ay iamais pû entendre *manantia vita flumina præmoneo*. Ie croy que c'eſt en la 3 du IX. Ie l'ay demandé à Monſieur de Bailleul, & à Monſieur d'Emery. Par ma foy ils ne l'entendent pas eux-meſmes. » — Voiture, lettre CLXXXVII.

ce commentaire; voicy la première heure de bon temps, que j'ay euë depuis deux mois:

. . . . Noſtros Fortuna labores
Verſat adhuc, caſuſque jubet neſcire futuros.

Je ſuis ravy que vous eſtes ſatisfait de la manière dont j'ay fait icy ma cour; votre approbation, en cela, vaut beaucoup. Vous y adjoutez des éloges qui m'embarraſſent, & je vous demande ſérieuſement qu'ils ſoyent bannis pour jamais, *occaluimus pridem ad jſta*, mais ſavez-vous par où je ſuis encore tout tendre & ouvert? C'eſt quand vous me récitez les bontez que Madame de Longueville a pour moy; c'eſt quand vous me parlez d'une Mademoiſelle de Verpillière qui ſe jette à voſtre cou,

Te tenet, abſentes alios ſuſpirat amores;

d'une Mademoiſelle Louiſe, qui vous fait tant d'amitiez, à la mémoire de Munſter. Tout cela a été receu avec une joye & crédulité merveilleuſe, j'en eſtois meſme perſuadé, avant que d'avoir receu voſtre lettre. Voyez vn peu la confiance d'vn Alleman! Je vous conjure de leur dire: qu'elles ſont toujours préſentes à Munſter & qu'il n'y a que M. de St-Romain, qui n'en eſt pas d'accord, c'eſt pour cela que nous avons eſté broüillez. Sur tout, je vous demande vn grand compliment à Madame, qui ſoit bien ajuſté à ſa raiſon, & à tous mes ſentimens. Quelque bon jmpri-

meilleur que vous vous disiez, je vous avertis que j'y perdrois. Et si j'assemblois moy-mesme les caractères, je ne pourrois pas bien marquer tout ce que j'ay de respect & d'attendrissement pour elle. Aussi n'est-il pas besoin de mettre tout en lumière.

[illegible]

C'est ainsi que vous parlerez s'il vous plaist, & afin que vous avez quelque chose à dire : Vossignoria ha da sapere che all' ambasciator di Mantoua, viene imposto con l'ultime lettere, di mettere le cose sue all'ordine, per partirsi alla volta di Parigi, fra tre settimane. Meglio la signora duchessa di Mantoua, altro non brama che l'adempimento del già proposto parentado, la cui conclusione (per quanto ho potuto scoprire) pare si rimetta a quest'inverno, cioè all'esito non solamente della campagna, ma pur della tutela, che finisce per tutto ottobre. E se non vi piacerà prestarmi questa fede, che la mia verace penna merita, chiamerò in testimonio, ed il cielo e la terra. State sano, e certo che non sarà discara così fatta relazione a S. A. Serenissima mia signora padrona colendissima, la signora duchessa di Longavilla, *que Dios guarde*. Supplicatela riverentemente per parte mia, di non far palese a chi esser si voglia, che si riflette al sopra accennato concorso di quei tempi, che termineranno insieme la minorità del principe, e li avvenimenti della campagna.

LETTRES FRANÇOISES DE BALZAC A VOITURE

II

LETTRES DE BALZAC A VOITVRE

LETTRE I.

A Monſieur de Voiture.

Monſieur,

BIEN que la moitié de la France nous ſépare l'vn de l'autre, vous eſtes auſſi préſent à mon eſprit que les objets qui touchent mes yeux, & vous avez part à toutes mes penſées & à tous mes ſonges. Les rivières, les campagnes & les villes ont beau s'oppoſer à mon contentement, elles ne ſçauroient m'empeſcher de m'entretenir de vous avec ma mémoire, & de regouſter les bonnes choſes que vous m'avez dites, juſqu'à ce qu'il me ſoit permis de vous aller encore eſcouter. En deuſſiez vous faire le vain,

il faut que je vous advouë que je ne conçoy plus rien de grand ni de relevé que des ſemences que vous avez jettées en mon âme, & que voſtre compagnie, qui me fut d'abord très-agréable, m'eſt devenuë entiërement néceſſaire. Vous pouvez donc croire que ce n'eſt pas volontairement que je vous laiſſe ſi long-temps entre les mains de voſtre maiſtreſſe, & que je ſouffre qu'elle jouïſſe de mon bien ſans m'en rendre compte. Tous les momens qu'elle vous oblige de luy donner, ſont autant d'vſurpations qu'elle fait ſur moy ; tout ce que vous luy dites à l'oreille, ſont des ſecrets que vous me cachez, & avoir voſtre converſation en mon abſence, c'eſt s'enrichir de mes pertes. Il n'y a point d'apparence pourtant de vouloir mal à vne ſi belle rivale, de ce que vous eſtes tous deux heureux, ni que je faſſe mon affliction de voſtre commun contentement. Pourveu que je trouve à mon arrivée que quatre mois ne m'ont pas effacé de voſtre eſprit, & que l'amour y laiſſe quelque place à l'amitié, j'auray touſjours pour moy le temps qui ſe paſſera à attendre l'heure d'vne aſſignation, & vous viendrez m'aider quelquefois à me conſoler du malheur du ſiècle, & de l'injuſtice des hommes. Cependant au lieu où je ſuis, comme je n'ay que de petites joyes, je n'ay pas auſſi de grands deſplaiſirs : je ſuis éloigné en pareil degré de la desfaveur & de la bonne fortune, & cette déeſſe inconſtante, qui eſt toujours occupée à ruiner les villes & les Eſtats, n'a pas loiſir de venir faire du mal au village. J'y voy des bergères qui ne ſçavent

dire que ouy & non, & qui ſont trop groſſières pour eſtre trompées par vn habile homme. Mais pour le moins le fard leur eſt auſſi peu conneu que l'éloquence, & à cauſe que je ſuis leur maiſtre, elles ſouffriroient que je leur monſtraſſe, ſi je voulois, qu'il n'y a pas loin de la puiſſance à la tyrannie. Au lieu des bons mots, & des belles paroles de vos dames il ſort de leur bouche vne haleine pure & innocente, qui ſe meſle parmi leurs baiſers, & leur donne vn gouſt que vous ne trouvez point à ceux de la cour. Je mets tousjours hors de comparaiſon la reyne que vous ſervez, & pour penſer rien qui ſoit à la diminution de ſa gloire, & ne croire pas que vous choiſiſſez mieux que je ne rencontre, je fais trop particulière profeſſion de m'arreſter à voſtre jugement, & d'eſtre,

Monſieur,

Voſtre, &c.

Le vij octobre MDCXXV.



[illegible]

A Monsieur de [illegible]

Monsieur.

SI je ne me reposois sur vostre bonté, je prendrois plus de soin à me conserver en vos bonnes grâces, & il ne partiroit point de courrier d'icy qui ne vous persecutast de quelqu'vne de mes lettres. Mais sachant que vous n'exigez pas à la rigueur ce qui vous est deû, & que vous ne voulez point que je prenne de peine à vous en donner, j'ai creû que je pouvois estre négligent sans vous offenser, & qu'ayant sur moy vne puissance absoluë, vous en vseriez avec la modération des bons souverains. Encore à présent je continuerois à suivre mon inclination, qui trouve des délices dans la paresse, si je ne jugeois nécessaire de vous advertir que je suis au monde, afin que vous ne pensiez pas avoir perdu les faveurs & les courtoisies que vous m'avez faites. J'eusse bien voulu vous pouvoir aimer toute ma vie, sans aucune sorte d'interest ni de considération tempo-

relle. Neantmoins je ne ſuis pas faſché de donner de l'honneur à mon ami, fourniſſant de matière à ſa vertu. Je conſens que ce ſoit vous qui teniez la partie ſupérieure en noſtre amitié, je veux dire le bien faire; & me contente de la moins noble & de la plus baſſe, qui eſt la reconnoiſſance. Elle eſt en mon âme, Monſieur, telle que vous la pouvez déſirer d'vn homme fort ſenſible & fort obligé. Mais quand il n'y auroit aucune attache de vous à moy, & que ſans ingratitude, je pourrois ne vous pas aimer, je vous ſupplie de croire que la connoiſſance que j'ay de voſtre mérite ne me laiſſeroit point cette liberté, & que le reſpect naturel que nous devons aux choſes qui ſont plus parfaites que les autres m'obligeroit tousjours de vous honorer infiniment, & d'eſtre comme je ſuis de toute mon ame,

Monſieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le xv juillet MDCXXX.

LETTRE

A Monsieur de Voiture.

Monſieur,

VOUS ſoyez le bien revenu de Flandre, d'Angleterre & d'Eſpagne. Je ne me resjouïs pas ſeulement de voſtre retour, je me deſlaſſe de vos voyages. Car ſi vous ne le ſçavez pas mon eſprit les a faits avec vous, & vous n'avez point paſſé la mer que je n'aye eſté proche du naufrage. Ceux qui ſçavent aimer ne blaſmeront point la nouveauté de ce compliment. I'ay eu ma part de tous vos accez de fiévre ; j'ay beû de toutes vos médecines ; je vous ay accompagné en toutes vos advantures eſtranges. C'eſt donc avec beaucoup de raiſons, que je vous remercie de ce que vous mettez mon amitié en repos, & qu'en terminant vos courſes vous finiſſez mes inquietudes. Il vaut mieux, Monſieur, eſtre perſonne privée en pays chreſtien, où l'on connoiſt la franchiſe & la courtoiſie, que d'eſtre ambaſſadeur chez les Marranes, où l'on ne connoiſt ni la foy, ni le droit des

gens : & ſi les Juifs ont dit que les ſépulchres de Judée eſtoient plus beaux que les palais de Babylone, diſons hardiment que la bouë de Paris eſt meilleure que le marbre de Madrid. Il eſt plus honneſte d'adorer M. le Cardinal, que d'oſter ſeulement le chapeau au preſident Roſe & au Marquis d'Aytone : & ce nous euſt eſté vne nouvelle auſſi honteuſe que funeſte, ſi nous euſſions leû dans les gazettes ces triſtes paroles: *Vn fils de France* ſe trouve au lever du Roy d'Eſpagne,

. . . . atque ibi magnus,
Miranduſque cliens ſedet ad prætoria regis,
Donec heſperio libeat vigilare tyranno.

Graces à Dieu, la face des choſes eſt changée, & la liberté d'vn grand prince n'a couſté que la vie d'vn bon cheval. Ce ſera à noſtre premiere veuë que vous me conterez toutes vos fortunes paſſées, & je vous porteray en revanche des nouvelles du deſert, que nous deſplierons dans la chambre de Monſieur de Chaudebonne. Mais eſt-il vray qu'il en face encore eſtat, & que je ſois encore en ſes bonnes graces ? Pour le moins il eſt bien vray qu'il ne ſçauroit aimer perſonne qui l'honore plus parfaitement que moy, & qui ait vne plus haute opinion de la beauté & de la nobleſſe de ſon ame. Il eſt tousjours vn des chers objets de mon ſouvenir, & je le prens tousjours pour vn de ces parfaits chevaliers, qui ne ſe trouvent plus que dans l'hiſtoire de France. I'aurois grand beſoin d'avoir vn tel exemple devant les yeux, pour exciter la

langueur de ce que je ſens en mon devoir, & pour me picquer de l'amour de la vertu. Les moindres de ſes paroles m'eſlevent & m'agrandiſſent l'eſprit: le ſeul ſon de ſa voix m'anime & me fortifie : & je ne doute point que je ne valuſſe plus de la moitié que je ne vaux, ſi je pouvois le voir vne fois le mois, & faire le tiers en vos belles conférences. Mais c'eſt vn bien qui vous eſt preſent & dont je ſuis éloigné, quoyque j'aye deſſein de m'en rapprocher. Vous le poſſedez à voſtre aiſe, & n'en laiſſez aux autres que le deſir & la jalouſie. Ie ſerois jaloux en effet, ſi je ne vous aimois plus que moy-meſme, & ſi vous ayant mille obligations, je ne devois pour le moins les reconnoiſtre par le conſentement que j'apporte à voſtre bonne fortune. Soyez donc heureux, Monſieur, & croyez que je ne m'y oppoſeray jamais, puiſque je prefereray tousjours vos contentemens aux miens, & ſeray toute ma vie

Voſtre, &c.

A Balzac, le iv novembre MDCXXXIV.

LETTRE IV.

A Monſieur de Voiture, conſeiller du Roy en ſes conſeils, maiſtre d'hoſtel ordinaire de Sa Majeſté.

Monſieur,

JE n'ay garde de vous eſcrire vne lettre : ie ſuis trop religieux obſervateur de noſtre couſtume, & crains trop de donner de la peine à voſtre civilité. Elle vous obligeroit, peut-eſtre, à vne autre lettre ; & ce billet ne vous demande qu'vne marque ſans eſcriture ; que la ſeule impreſſion de voſtre cachet, *ut neſcio quæ agreſtis Muſa tuto adeat noſtrum illum illuſtriſſimum*,

Qui regum ſolet adverſos componere motus,
Qui Gallum atque Aquilam conciliare poteſt,
Et Marti dare vincla, & terris pellere diras,
Et ſanctum optatæ condere pacis opus.

Si vous n'eſtes trés-aſſeuré que je vous aime, que je vous honore, que je vous eſtime infiniment, vous eſtes trés-mal informé de ce qui ſe paſſe dans mon

cœur, & voſtre eſprit familier ne vous rend pas fidele compte des choſes que l'on dit à cent lieuës de vous.

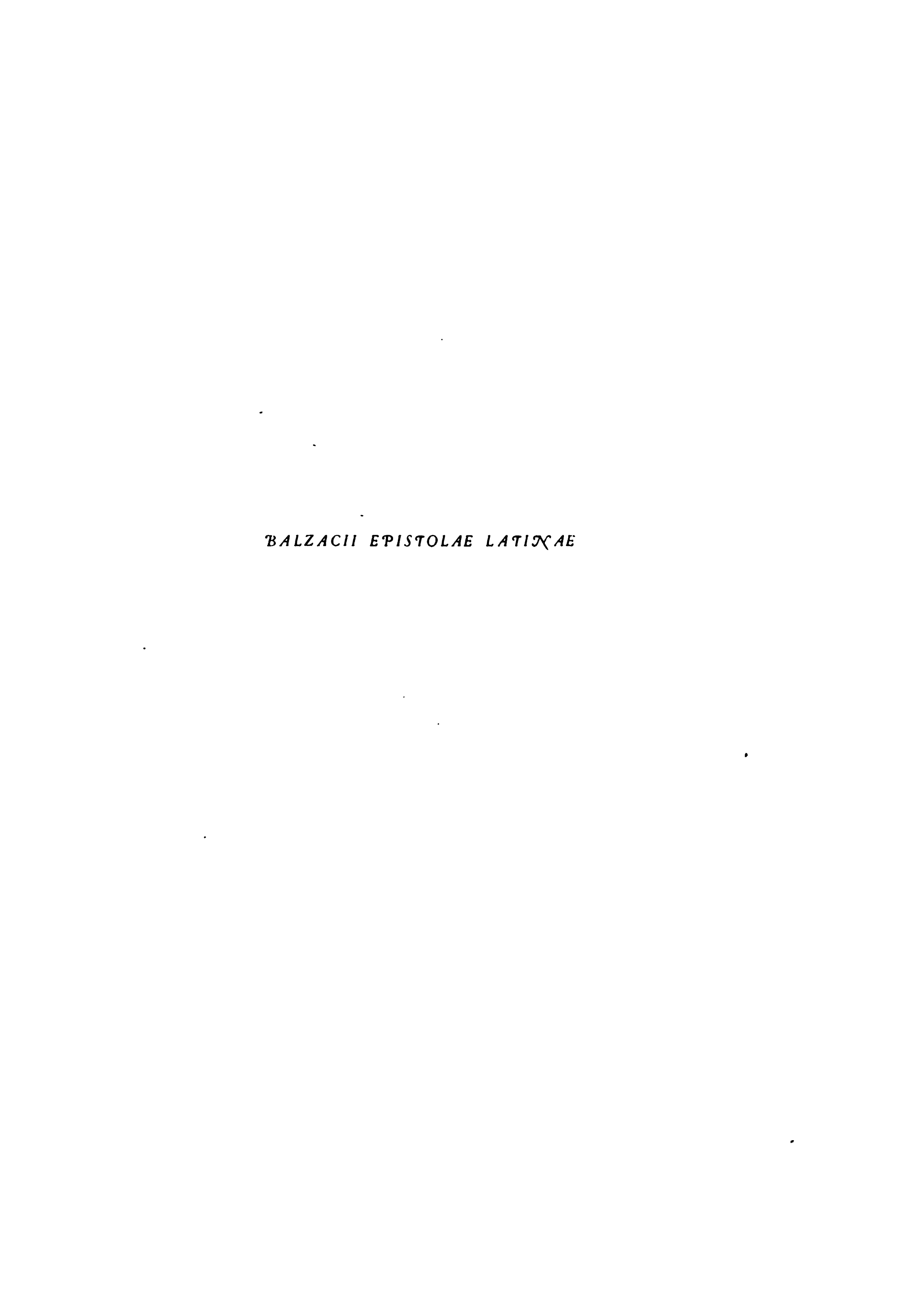
Eſto mihi tu Sol teſtis; tu Dia Carenta;
Vos Nymphæ, num me veneres laudare pudicas
Vićturi, vrbanoſque ſales, artemque placendi,
Audiſtis, ſolidumque altis in rebus acumen,
Et bona vera animi, cum, me dicente, vel ipſe
Coſtardus ſiluit, facundior ille nepote
Atlantis licet, & Vićturi maxima cura,
Coſtardus, &c.

FRAGMENT DE BALZAC SVR LE SONNET D'VRANIE

. . . .

PARLONS encore des deux ſonnets. Celuy d'Uranie fut trouvé beau dez le jour de ſa naiſſance, & de ce jour-là juſqu'à celuy-ci, il n'y a guères moins de vingt-quatre ans. J'en parle comme ayant eſté la ſage-femme de ce bel enfant, & l'ayant receu en venant au monde. Uranie ne le vit qu'après moy, & tout chaud qu'il eſtoit, immédiatement après ſa production, je le portay au bon-homme Monſieur de Malherbe.

A dire le vray, il en fut ſurpris. Il s'eſtonna qu'vn aventurier (ce ſont ſes propres termes) qui n'avoit point eſté nourri ſous ſa diſcipline, qui n'avoit point pris attache ni ordre de luy, euſt fait ſi grand progrès dans vn païs, dont il diſoit qu'il avoit la clef. Pour moy, je ſuivis ma couſtume, & m'intereſſay avec chaleur, en ce qui regardoit la gloire de mon amy, Je loüay ſon nouveau-né ſans exception & ſans réſerve : il me plût depuis la teſte juſques aux pieds. . . . .



BALZACII EPISTOLAE LATINAE

III

BALZACII EPISTOLAE LATINAE

Ioannes Ludovicus Balzacius Vincenti Victuro.

S. P. D.

HISTORIAM rerum mearum, varie nec ab vno auctore conſcriptam, perveniſſe ad vos non miror, præſtantiſſime Victure. Miror tantam, vbi minime decuit, animorum converſionem factam eſſe, vt qui me ferebat in oculis, & ſumma putabat dignum gratia, jam vt fulguritum averſetur, propriique ipſum judicii pœniteat. Hic certe, vt de nullius ſcelere & perfidia queror, ita poſſum multorum ſtudia erga me & officia deſiderare. Sola quippe mihi adeſt conſcientia innoxiæ vitæ, vnuſque & alter, quem non novi, infirmiſſimus defenſor, ſolatia magis litis quam virium auxilia. Nam neceſſariis olim

meis vtor, quidem non iniquis, spectatoribus, sed, ne verum dissimulem, spectatoribus tantum, & qui bonæ caussæ potius faveant, quam periclitantem amicum juvent. Hostis interim ventosissimus, tanquam re bene gesta, quotidiana oratione accipitur a suis, & cum populo placuisse sibi visus sit, nonnullosque collegerit plausus multitudinis imperitæ, ingenio putat deberi quod maledicentiæ debetur. Lege, si tanti est, superbas nugas, & importunam hominis loquacitatem propius inspice; fateberis famam illam, quam sibi tam malis artibus comparavit, non præmium sed furtum esse, scriptaque mea impurius longe accepta ab eo, quam semesas illas dapes a diris & obscœnis avibus, quæ contactu immundo fœdabant omnia, & nunc quoque apud Maronem mensas diripiunt piissimi principis. Sancta fides, & Ius publicum vbinam gentium habitatis? Ea est, Victure, adulteræ, vt sic dicam, manus audacia, vt & spuria pro legitimis sæpius obtrudat, & suos plerumque fœtus, aut a me alienissimos supponat mihi. Ita ruina germanæ & ingenuæ scripturæ, optimisque verbis corruptis & pessimis substitutis, mentem meam, etiam dum nondum eam gladiatorio stylo aggreditur, jam fraudibus & dolis suis profligavit. Adde quot plaustra convitiorum in me indignissime effundat; quot aculeos virulentæ scurrilitatis in conjunctissimum mihi quemque conjiciat; quot inhonestis vocibus, & mutuo a fornice desumptis, aspergat nomen & existimationem meam! Hostis sane non erat, quicum in arena descenderem,

& plagas a male ſano inflictas, ſocratica patientia concoxiſſem; niſi me viri dignitate & ſapientia præſtantes, ejuſdem ſervandæ exiſtimationis meæ, commonefeciſſent, cenſuiſſentque non ingenioſam quoque ſatyram altius vulgi animum penetrare, quam vt ſolo contemptu crimina dilui poſſent quæ in me confingit. Reſcribo igitur, ne quis ſilentium in conſcientiam vertat, ſed civiliter & more majorum reſcribo. Cumque vellet nonnemo, vt in eum cujus immanitate violatus ſum, aliquanto aſperius inveherer, agam moderate, invita ipſa materia & reclamantibus hominibus, meæque potius naturæ ſerviam, quam alienæ voluptati. Dicam ea, non quæ ille audire debeat, ſed quæ dicere ego debeam, potioremque rationem mei tuendi, quam illius invadendi habebo. Cum autem quæ facimus, ea optimo cuique probata eſſe velimus; magni æſtimo ſcire quid ſentias tu, vir optime & dicendi peritiſſime, cujus enim re integra conſilium exquirere maxime expediebat, ejus incœpta, judicium noſſe, plurimum etiam juvabit. Vale.

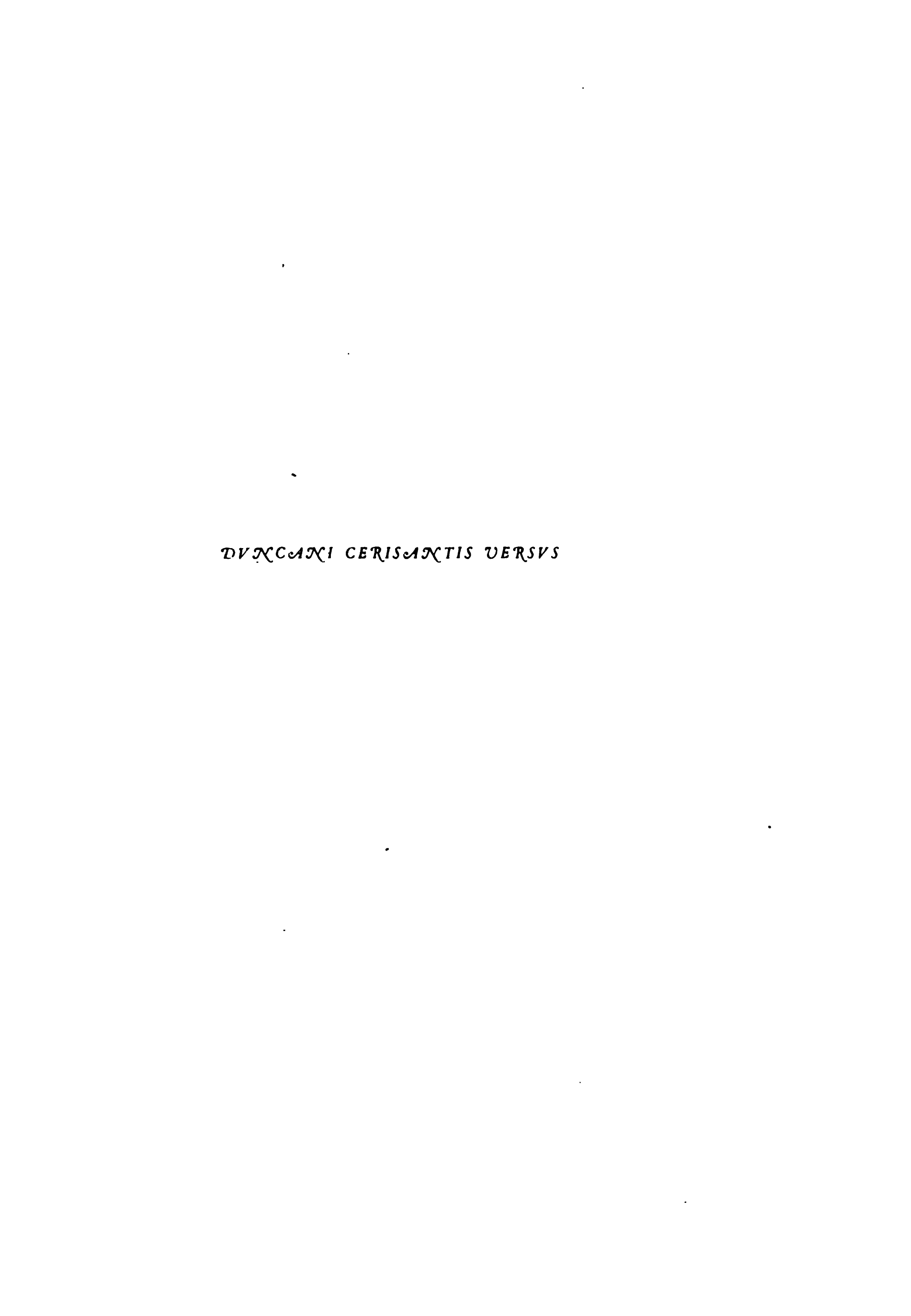
[illegible]

[illegible] docentes,
[illegible] Nasonis habebis?
[illegible] vires.
[illegible] honorem
[illegible] Amor?
[illegible] dicam.
[illegible] dignosque labores.
[illegible] Thais.
[illegible] Petrarcham?
[illegible] . . . . .

Quid enim eſt, per Deum immortalem, ſic enim exclamare liceat, in illo beato, vt vos vocatis, Veneris regno? Quid habet poeſis veſtra amatoria, leporum, ſuavitatum? Quid mellis & nectaris etiam habet, quod comparari debeat cum acerbitate & ferocia virgunculæ chriſtianæ, de qua nobis mirabilia narrabat eloquentiſſimus Godellus? Romano principi, impotente amore illam depereunti; & modo juſſa adhibenti, modo preces; modo agenti ſuperbe & regie, modo abjecte & ſerviliter; modo pollicenti ſummæ poteſtatis ſocietatem, modo intentanti vltimum ſupplicium, ita reſpondiſſe credibile eſt:

Ne tu durum animum molli corrumpere vita,
Illecebrifque aulæ, atque ipfius munere fceptri,
Aut emiffarum fperes terrore ferarum,
Carnificumque metu: perdis, vaniffime, perdis
Blanditiafque, irafque tuas, & quicquid Averno eft
Sævitiæque, dolique. Vt tota nil agis arte,
Nil, quas vnus habes, totius viribus orbis?
Audi iterum, firmamque in cladibus afpice mentem,
Non tua me promiffa movent, fruftraque minaris.
Eft animus mihi contemptor lucifque, tuique,
Ridet & infanos turbati pectoris æftus.
Regna tuis meliora, audax, per vulnera quæro,
Admotifque puellam imbellem illudere flammis
Et juvat & dulce eft, vitamque impendere Chrifto:
Ille habeat noftros, contempto Cæfare, amores.

Mihi quidem videtur ita refpondiffe fortiffima puella, & magnanimum fuum contemptum oppofuiffe toti Romano Imperio, fecundæ pariter & adverfæ fortunæ. Sed priufquam in illa animofa verba erumperet, id nempe ardentiffimis votis Deum optimum maximum rogaverat, vt periclitanti pudicitiæ opem ferret; confervaret fibi eum animum, quem dederat ad eam diem; auferret denique a fe atque corrumperet, fi quid erat pulchritudinis, cujus gratia perverfe amabatur. I nunc, Vincens Victure, Iocorum, leporum, elegantiarum pater; & aliquid, fi potes, elegantius quære in romanenfibus tuis libris, in illis hiftoriis, peccare & infanire docentibus. Vale.



DVNCANI CERISANTIS VERSVS

IV

DVNCANI CERISANTIS VERSVS

Ad Vincentem Victurum (1).

Amice, nil me ſicut antea juvat
Pulvere vel cyprio
Comam nitentem pectere;
Vel quas Britannus texuit ſubtiliter
Mille modis varias
Iactare ventis tænias;
Vel quam perunxit Frangipanes ipſemet (2)
Pelle, manum gracilem
Coram puellis promere;
Vel delibuto roribus jaſmineis
Mungere linteolo

(1) Inter Balzacii litteras, hos reperi verſiculos Ceriſantis, Gothorum legati, Victuro & Balzacio coniunctiſſimi. A. R.

(2) « Ie ne vous ſçaurois dire, Monſieur, combien j'ay eu de plaiſir de voir l'huile de Iaſmin, les gans de Frangipane, & les rubans d'Angleterre, dans des vers Latins. » Victuri Epiſt. cxx.

[illegible]
[illegible] omnia.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] candidum
[illegible]
[illegible]
[illegible] pugnacibus.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] grav[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] CERISANTES.

[illegible] ce que veut dire [illegible] que cela me met en peine. »
[illegible]

LETTRE INÉDITE DE BALZAC
A M. DU MOULIN

V

LETTRE INEDITE DE BALZAC

A Monfieur du Moulin (1).

Monfieur,

LES nouvelles marques que vous m'aves données de vôtre amitié, me font extrêmement chères, & M. Conrart vous peut affurer qu'il n'eft point de perte qui me fuft plus fenfible que celle d'un ami de vôtre mérite. Il fçait à quel point je vous honore, & qu'vn petit mot n'eft point capable de me faire changer d'inclination (2).

(1) L'édition in-folio de 1665 ne contient que deux lettres à Monfieur du Moulin; celle que je publie icy eft inedite.

(2) M. du Moulin, miniftre caluinifte, eftoit extrêmement attaché à fon party, & M. de Balzac eftoit catholique ardent; de là naiffoient des difputes frequentes, mais qui iamais ne portèrent atteinte à leurs mutuelles & conftantes fympathies.

J'ay l'esprit si peu querelleux, qu'il s'est fait des livres contre moi, que je n'ay point leus de peur d'estre obligé de les réfuter. Plusieurs satires sont mortes par mon silence, que j'eusse fait vivre par mes réponses, & je n'ay point désiré une victoire qui ne finit point la guerre. Ayant vescu de cette sorte avec des ennemis declarés, & qui me persécutoient à outrance, je n'aurois garde aujourd'hui, Monsieur, d'estre de plus mauvaise humeur avec vous, qui me témoignes tant d'affection, & d'ailleurs qui m'aves touché si légérement, que je ne m'en appercevois pas, si vous ne m'en eussiez vous mesme averti. Je vous confesse franchement que je ne suis point docteur; aussi je n'en prens point la qualité, ni ne me mesle de dogmatiser, & il me suffit d'adorer les mystères, que je laisse decouvrir à de plus hardis que moi. Ce n'est donc point m'offenser, que de me reprocher l'ignorance de ce que je fais profession de ne pas sçavoir, & un particulier ne doit pas recevoir à injure quand on ne l'appelle pas magistrat. Je vous ay déjà fait la- [illegible] ma declaration & vous la verres imprimée dans le recueil que M. Conrart me fera la faveur de vous envoyer. C'est mon destin (bon ou mauvais, je m'en rapporte à l'opinion d'autrui), mais quoi qu'il en soit, c'est mon destin, de ne pouvoir rien écrire, qui ne soit public. Il y a des imprimeurs si vigilans, & qui trouvent de mes amis si faciles, qu'il m'est impossible d'avoir de secret, & on guette toutes mes paroles, & on me les ravit si tost qu'elles sont sorties de

ma chambre. Je ne ſçaurois pourtant eſtre fâché de cette dernière impreſſion, puiſqu'elle témoignera de nouveau à toute la France l'eſtime que je fais de votre doctrine, & à vous, Monſieur, le deſir que j'ay de me conſerver vos bonnes graces, avec la qualité

De votre très humble & très affectionné ſerviteur.

BALZAC.

A Balzac, le 20 *ſeptembre* 1647.

FRAGMENT SUR CHRISTINE DE BOURBON DUCHESSE DE SAVOYE

VI

FRAGMENT SVR CHRISTINE DE BOVRBON

DVCHESSE DE SAVOYE (1).

. . . .

CHRISTINE vefquit en l'opinion de tous en toute candeur de pudicité, jufques en l'an 1627, quand elle commença de donner quelque foupçon de faire bréche en fon honneur; de quoy le duc eftant averty, luy-mefme en donna information au prince fon fils. . . . Elle s'amouracha d'vn fien ferviteur nommé Pomeufe, & en l'an 1629, elle accoucha d'vne fille, qui maintenant eft femme du prince Maurice de Savoye, & que l'on croit fille de ce Pomeufe, lequel fut chaffé de Piémont, à coups de bafton, en la mefme année. . . .

(1) Chriftine de Bourbon, deuxieme fille de Henry IV, époufa en 1619 l'heritier prefomptif du throfne de Sauoye. Tout ce fragment eft tiré des manufcrits de Conrart. Ed. in-fol., t. XI, p. 581.

5

[illegible] l'an 1630, Charles-Emanuël mourut à [illegible] Voila donc Victor-Amé & Christine sa femme devenus duc & duchesse de Savoye, & en la mort de Charles, vn œil moins sur les actions de Madame, qui alors accoucha d'vn fils nommé Fran- [illegible] . On crut qu'il étoit fils d'vn [illegible] St-Michel; & il y en a qui disent, que la [illegible] est aussi fille du dict St-Michel, [illegible] son page. Vers le mois d'aoust. . . . Madame [illegible] se retira a Cherasco. On dit que là commencerent les amours entre Christine & le comte Philippe d'Aglie. . . . . Cela continua jusques [illegible] que tout fut decouvert. . . . . On dit que Madame accoucha d'vne fille, vn peu aprés la mort de son mari, laquelle est nourrie en secret. Et au commencement de l'an 1630. elle estoit grosse d'environ deux mois, & par des injections & d'autres artifices, on empescha que le fruit ne vinst à maturité; mais il en est venu à Madame vne fistule à l'œil dont elle ne guerira jamais. L'an 1640, que Madame estoit en Savoye, elle fut à Grenoble pour voir le Roy son frere, où l'on luy presenta vn barbier, nommé Servine qui fut deux ans son mignon, le comte Philippe commençoit alors à vieillir. . . . Après lesquels entra en faveur le comte Janna. . . . Il a maintenant plus de vingt mille escus de revenu. . . . mais hors de la qualité de mignon depuis trois ans. Car alors, y entra en sa place vn jeune garçon qui a esté page du comte Philippe C'est à ces gens-là ministres

& maquereaux, que va toute la ſubſtance de la couronne de Savoye. . . . Et pour vous parler en général des actions de Madame, je veux dire en deux mots qu'il ne vit aujourd'huy ſur la face de la terre, pas vne femme plus tyrannique, plus débauchée en toutes ſortes de lubricitez, &c. . . .

PIECES CONCERNANT FOUQUET

VII

PIECES CONCERNANT FOVQVET

Lettre de l'abbé de Beſlebat à Monſieur Fouquet.

J'AY trouué voſtre fait aujourd'huy ; je ſçay vne fille belle, & jolie, & de bon lieu, j'eſperre que vous l'aurez pour trois cens piſtolles.

Lettre de Madame Scarron à Monſieur Fouquet.

JE hay le peché; mais je hay encorres dauantage la pauureté; j'ay receu vos dix mil écus, ſi vous voulez encorre en apporter dix mille dans deux jours, je verray ce que j'auray à faire, je ne vous deffens pas d'eſperrer.

Lettre d'vne inconnuë à Monsieur Fouquet.

JUSQUES icy, j'estois si bien persuadée de mes forces, que j'aurois deffié toute la terre, mais j'auoue que la dernière conversation que j'ay euë auec vous, m'a charmée. J'ay trouué dans vostre entretien mille douceurs, à quoy je ne m'estois point attenduë. Enfin si je vous rencontre jamais seul, je ne sçay pas ce qui en arriuera.

MADRIGAL (1).

Il faut pendre Fouquet, j'en demeure d'accord,
Il a trop abusé, Sire, de vos finances;
Mais, si l'on pend tous ceux qui méritent la mort,
Il va bien couster en potences.
Cependant tous les fonds sont déja destinez,
Et quand le charpentier en aura fait l'avance,
Sire, si vous ne l'ordonnez,
Colbert ne passera jamais cette dépence.

(1) Ces vers, qui sont sans doubte de Benserade, se trouuent meslés à d'autres poësies de luy, au t. IX, in-fol., des papiers de Conrart.

LETTRES DE MADAME DE MAURE ET DE MADAME DE MONTAUSIER

VIII

LETTRES DE MADAME DE MAVRE
ET
DE MADAME DE MONTAVSIER

De Madame la marquiſe de Montauſier à Madame la comteſſe de Maure.

D'Angouleſme, le 12 *juillet* 1659.

JE vous demande pardon, ma chère ſœur, ſi voſtre aventure m'a fait rire huit jours durant; car de ſonger qu'après avoir pris toutes vos précautions, vous trouvez Madame de Vilars au premier pas que vous faites dans le monde, & en ſuite cette affaire-cy; cela montre que la ſageſſe humaine eſt ſouvent confonduë par la fortune. Mais tout de bon, je ſuis ravie que cette entreveuë ſe ſoit faite, & de ſi bonne grace. Je croy que cela eſtoit néceſſaire. M. de Montauſier & moy avons trouvé voſtre lettre comme toutes celles que vous

avez accouſtumé d'écrire, je vous aſſeure que perſonne ne l'a veuë que nous. Si j'avois eu un momenr de repos, je me ſerois bien donné l'honneur de vous écrire plus-toſt, mais ſix jours après eſtre arrivée icy, où nous avons eû toute la province à recevoir, nous ſommes retournez voir M. le Cardinal, qui a paſſé à cinq lieuës d'icy. Il a falu aſſembler toute la nobleſſe, pour ſa réception, & ſe tourmenter furieuſement par le plus grand chaud du monde; de ſorte que je croy, auſſi bien que Mademoiſelle de Vandy, que je ſuis bien plus forte que je ne penſe; car je me porte fort bien de tout ce tracas. Je ne vous pourray apprendre apparemment, que les nouvelles que vous ſavez déjà, que Dom Louis ſera le 25 à Irun; que M. le Cardinal & luy ſe verront dans vn couvent de Minimes, qui eſt entre ce lieu-là, & St-Jean-de-Lus, mais pourtant ſur les terres de France; que les nièces demeureront à la Rochelle; & que Mademoiſelle Marie eſt auſſi triſte, pour le moins, que le Roy. Adieu, ma chère ſœur, donnez-moy, je vous ſupplie, quelquefois de vos nouvelles, & me croyez avec toute la paſſion imaginable,

Voſtre très humble & très obéiſſante ſervante.

IVLIE DANGENNES.

M. de Montauſier & ma fille vous aſſurent de leurs obeiſſances. Nous vous demandons tous, de faire nos compliments à M. le Comte de Maure, s'il eſt à Paris.

De Madame la comteſſe de Maure à Monſieur de Lyonne.

Du . . . novembre 1659.

Monſieur,

JE me trouvois déjà aſſez obligée à vous rendre graces de toute la peine que nous vous avons donnée ma nièce & moy; mais les ſentimens que vous avez eu la bonté de me témoigner, ſur le peu de ſuccès qu'a eu noſtre affaire, me donnent vn nouveau ſujet de vous faire de très humbles remercimens. En vérité, Monſieur, je ſuis ſi perſuadée qu'on ne peut avoir l'âme noble comme vous l'avez, & n'eſtre pas vn peu touché du malheur que nous avons eu dans vne cauſe ſi juſte, qu'encore que nous n'ayons jamais eu le bonheur, ni ma nièce, ni moy, de vous rendre aucun ſervice, je n'ay nulle peine à croire que vous avez tous les ſentimens que vous me faites la grace de me témoigner. Mais pour cette faute que vous me marquez encore d'avoir parlé trop tard, vous voulez bien que je vous die, que je n'y ſaurois avoir de regret, ne me pouvant perſuader que j'aye à me prendre à autre choſe qu'à la malignité de mon étoile, qu'il a falu qui

[illegible] à [illegible] de M. le Chancelier & [illegible] aussi [illegible] à [illegible]. Je croy cer- [illegible] que si mon interest ne se fut pas trouvé [illegible] elle [illegible] plus heu- [illegible]. Mais [illegible] en ma vie des maux [illegible] plus grands que celuy- là, [illegible] davantage. Et je puis dire [illegible] que l'interest [illegible] me de- meure pas long-temps sur le cœur. [illegible] comme [illegible] tout-à-fait perdue. [illegible] que M. le Chancelier veut que nous esperions encore, & que vous avez aussi [illegible]. J'ay asseu- rement, Monsieur, toute la confiance que je dois avoir en ses paroles, & aux vostres: mais il auroit déja fallu que je fisse quelque effort sur mon naturel pour pouvoir esperer. Et s'il n'y est pas, ce me semble, à cette heure, [illegible] à beaucoup prés, que [illegible] je ne laisse pas de [illegible] que [illegible]: & je pourrois, cependant, [illegible] de me faire un peu [illegible] à vous. J'esperois de pouvoir ajouter [illegible] aux bonnes dispositions qui vous ont fait agir [illegible], puisque vous verrez que j'ay une âme fort capable de reconnoissance, & que j'ay le plus grand desir du monde de rencontrer les occa- sions de vous témoigner combien je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

M. le Comte de Maure, Monſieur, prend la part qu'il doit à l'obligation que nous vous avons, ma nièce & moy, il vous ſupplie de le croire voſtre très humble ſerviteur, & encore que ma nièce ne ſorte guère plus qu'vne religieuſe, je vous la méneray auſſitoſt que vous ſerez icy. Elle vous ſupplie, cependant, de croire qu'elle a le meſme reſſentiment que moy, & qu'elle eſt voſtre très humble ſervante.

[illegible] marquise de Montausier.

Fin [illegible] decembre [illegible] (1).

QUELQUE plaisir que j'aye toujours à recevoir de vos lettres, je n'aurois pas eu tant de peine à m'en passer à cette heure, qu'en un autre temps, puis-que vous estes de retour pour moy, depuis cinq ou six jours, par le moyen d'Alcidalis, qui m'est apparu lorsque j'y songeois le moins. J'en avois eu de tres-mauvaises nouvelles, avant ſeû la conjuration que vous aviez faite contre luy ; & enfin, ç'a esté pour moy une vraye resurrection. Mais penſez-vous qu'on vous puiſſe pardonner d'avoir voulu priver le monde d'un ſi grand plaiſir? Je ne vois pas que vous puiſſiez reparer cela, qu'en vous réſolvant à le luy donner tout entier. Ce ſeroit vn terrible dommage qu'vne ſi belle choſe demeuraſt imparfaite, & l'on ſçait bien que qui a pû l'inventer, peut l'achever en ſe jouant. En verité vous devriez donner ce divertiſſement aux autres, en vous le donnant à vous-

(1) Cette lettre [illegible] ſeulement le fond de l'hiſtoire d'A[illegible] Julie Dangennes [illegible] A. R.

mesme pendant le séjour que vous faites hors de Paris; & si vous n'entendez pas aussi bien la guerre que fait Mademoiselle de Scudéry, vous avez auprès de vous vn assez bon secours pour les combats par mer & par terre (car nous ne devons pas douter qu'Alcidalis n'en ait fait plusieurs, outre ceux que nous voyons qu'il a déjà faits); de sorte que si le monde m'en veut croire, on ne prendra aucune excuse en payement là-dessus. Sachez, au reste, que je n'ay pas eû besoin du secours de l'auteur pour vous reconnoistre; je vous ay tout aussi-tost reconnuë à ces graces secrettes qui vous ont fait estre l'inclination de tout le monde; à ce charme & à ce son de voix; car pour les autres louanges, encore qu'on sache assez qu'elles vous appartiennent très-bien, elles pourroyent aussi se trouver propres à quelques autres qu'à vous; mais pour celles-cy, elles vous sont, à mon gré, si particuliéres, que je ne voy pas qu'on pust jamais prendre Zélide pour vne autre que pour vous.

La comtesse de Maure à Madame de Montausier, sur sa nomination.

VRAYMENT, ma chère sœur, il faut bien que je sois des premières à vous écrire, dans vne occasion, où il seroit difficile de pouvoir retenir sa joye. On estoit si peu accoustumé à voir les charges données selon le mérite, qu'encore que j'aye toûjours fait de grandes exclamations qu'on pust penser à d'autres, ayant vne Madame de Montausier devant les yeux, je ne laysse pas de regarder cecy comme vn événement qui a quelque chose d'extraordinaire; & de la façon que j'ay toûjours parlé la-dessus, je m'attens bien qu'on viendra se réjoüir à l'hostel de Troyes, aussi bien qu'à l'hostel de Ramboüillet. Il faut au reste que je vous die, que Mademoiselle de Montausier a tant d'esprit, que l'autre jour que je l'entendis parler entre Madame vostre mère & moy, je songeai toûjours que je n'avois rien veû de tel à son âge. Je ne vous dis rien de Monsieur le comte de Maure, il veut vous faire ses compliments luy-mesme; mais vous voulez bien que je fasse icy les miens à Monsieur vostre mary, non-seulement de la joye qu'il a de vous voir traittée de la cour comme



vous méritez de l'eſtre, mais encore ſur ce que ſon mal a ſi peu duré. Adieu, ma chère ſœur, conſervez-vous bien dans le retour de voſtre ſanté, afin qu'elle revienne bien toſt auſſi bonne que je vous la ſouhaite. Madame de Choiſy a eû raiſon de vous dire que les peſches & les melons, avec les verres d'eau, ont rendu la mienne fort bonne; mais j'ay ſi peur que cela ne dure guère, que je ne m'en oſe encore vanter.

Lettre de Madame de Montaufier à Madame la comteſſe de Maure. Elle répond au compliment que Madame la comteſſe de Maure lui avoit fait fur ce que le Roy l'a choiſie pour eſtre gouvernante de ſes enfants (1).

De Fontainebleau, 30 *ſeptembre* 1661.

VRAYMENT je m'en fie bien en vous, & en Monſieur le comte de Maure, pour faire valoir vos amis en de telles occaſions ; & je vous aſſeure, ma chère ſœur, que s'il eſtoit vray que mon mérite m'euſt attiré quelque bonne fortune, j'en aurois vne double joye, pour voſtre intereſt à tous deux ; car on pourroit eſperer de vous voir vn jour les plus grands ſeigneurs du monde. Je ne ſaurois dire tout ce que je ſens pour les bontez que vous me faites l'honneur de me témoigner l'vn & l'autre, & quoy que j'attende le friſſon, car ma fièvre s'eſt aviſée de ſe mettre en tierce depuis huit jours, je ne puis m'empeſcher de vous donner cette petite marque de ma reconnoiſſance en commun. Monſieur de Montauſier vous auroit remerciée, en ſon particulier,

(1) Je donne cette indication ainſi qu'elle eſt eſcrite dans les papiers de Conrart. A. R.

& Monſieur voſtre mary, s'il n'eſtoit pour le moins auſſi languiſſant que moy. Nous vous aſſeurons de nos obeiſſances.

IVLIE DANGENNES.

Comme je faiſois écrire cette lettre, j'ay receu voſtre ſeconde, dont je ne vous ſaurois aſſez rendre graces, non plus que du billet que vous m'avez envoyé de Monſieur le duc de Mortemar; car il m'a tout-à-fait pleû. Je vous conjure ma bonne de l'en vouloir remercier en mon nom. L'imagination de Madame d'Aumont eſt admirable; jamais perſonne n'a penſé les choſes ſi juſte que vous. J'ayme bien mieux ma fille depuis que vous m'avez mandé, que vous l'aviez trouvée à voſtre gré.

Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

Lettre de Madame la comteſſe de Maure à Madame la marquiſe de Montauſier, ſur la naiſſance de Monſieur le Dauphin.

3 *novembre* 1661.

PARCE que j'ay la réputation d'eſtre vne écriveuſe, encore que je n'écrive plus volontiers comme autrefois, vous ne trouveriez pas bon que je remiſſe à Monſieur le comte de Maure, les compliments que l'on vous doit ſur la naiſſance de Mgr le Dauphin. Je vous diray donc, ma chère ſœur, qu'il me ſemble que je m'y interreſſe encore vn peu plus par voſtre intereſt que par celui d'vne bonne françoiſe; quoy qu'il ſoit vray que je fais fort bien mon devoir la-deſſus, ſans prétendre pourtant d'aller auſſi avant que Monſieur le comte de Maure. Je ne ſay ſi vous ſavez que nous lui diſions autrefois, Madame la marquiſe de Sablé & moy en de certaines occaſions : Vous voila-t-il pas avec voſtre gauloiſerie ? Mais dans la vérité cette gauloiſerie-là luy a donné vne joye extraordinaire. Cependant il a eſté frondeur & nous n'avons point eſté frondeuſes. Cela rappelle qu'on ne peut faire ſa deſtinée. Mais parce que vous n'avez point tant de loiſirs qu'autre-

fois de lire des ſornettes, je veux finir tout court, en vous aſſurant, ma chère ſœur, que Madame voſtre mère n'aura guère plus de joye que moy quand vous reviendrez à Paris.

LETTRE DE MADAME DE CHOISY

A MADAME LA COMTESSE DE MAURE

IX

LETTRE DE MADAME DE CHOISY
A MADAME LA COMTESSE DE MAVRE

Du . . . décembre 1655.

A l'exemple de l'amiral de Chaftillon, je ne me décourage pas dans la mauvaife fortune. J'ay fenty avec douleur la légereté de Madame la Marquife, laquelle, perfuadée par les Janféniftes, m'a ofté l'amitié que les Carmélites m'avoyent procurée auprès d'elle. Je vous prie, Madame, de luy dire, de ma part, que je luy confeille en amie de ne s'engager pas à dire, qu'elle ne m'ayme plus, parce que je fuis affurée que dans dix jours que je fuis obligée d'aller loger à Luxembourg, je la ferois tourner cafaque en ma faveur. Entrons en matière. Elle trouve donc mauvais que j'aye prononcé vne fentence de rigueur contre Monfieur Arnaud; qu'elle quitte fa paffion, comme je fays la mienne, & voyons s'il eft

jufte, qu'vn particulier, fans ordre du Roy, fans bref du Pape, fans caractère d'évefque, ni de curé, fe mefle d'efcrire inceffamment, pour réformer la religion, & exciter, par ce procédé-là, des embarras dans les efprits, qui ne font autre effet, que celuy de faire des libertins & des impies. J'en parle comme favante, voyant combien les courtifans & les mondains font détraqués, depuis ces propofitions de la grâce, difant à tous momens : Hé! qu'importe-t-il comme l'on fait, puifque fi nous avons la grâce, nous ferons fauvés, & fi nous ne l'avons point, nous ferons perdus. Et puis, ils concluënt par dire : Tout cela font fariboles. Voyez comme ils s'étranglent trétous. Les vns foutiennent vne chofe, les autres vne autre. Avant toutes ces queftions-cy, quand Pafques arrivoyent, ils étoyent étonnés comme des fondeurs de cloches, ne fachant où fe fourrer & ayant de grands fcrupules. Préfentement, ils font gaillars, & ne fongent plus à fe confeffer, difant: Ce qui eft écrit eft écrit. Voilà ce que les Janféniftes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'eftoit pas befoin qu'ils écriviffent tant pour les inftruire, chacun fachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre felon la loy. Que Meffieurs les Janféniftes, au lieu de remuer des queftions délicates, & qu'il ne faut point communiquer au peuple, prefchent par leur exemple; j'auray pour eux vn refpect tout extraordinaire, les confidérant comme des gens de bien, dont la vie eft admirable, qui ont de l'efprit comme les anges, &

que j'honorerois parfaitement, s'ils n'avoient point la vanité de vouloir introduire des nouveautez dans l'Eglise. Je croy fermement que si Monsieur d'Andilly savoit que j'eusse l'audace de n'approuver pas les Janséniftes, il me donneroit vn beau soufflet, au lieu de tant d'ambrassades amoureuses qu'il m'a données autrefois. Je ne vous écris point de ma main, parce que je prens des eaux de Ste-Reyne, qui me donnent vn froid si épouventable, que je ne puis mettre le nez hors du lit. Mais, Madame, la colère de Madame la Marquise ira-t-elle, à vostre avis, à me refuser la recepte de la salade? Si elle le fait, ce sera vne grande inhumanité, dont elle sera punie en ce monde, & en l'autre. Je ne say, si à la fin, les eaux de Ste-Reyne esteindront ce Montgibel que j'ay dans les entrailles; mais jusques icy, elles ne m'ont pas encore fait grand effet. J'espère que je pourray aller à Luxembourg devant Noël; & regardez quelle inclination j'ay pour vous; je sens visiblement que j'en seray bien-ayse, pour estre plus tost vostre voisine, que je n'eusse esté. Les nouvelles de Pologne sont toûjours mauvaises. Je vous envoye la lettre que Desnoyers m'écrit. Je ne say s'ils veulent, que l'on sache le détail de leurs affaires; c'est pourquoy ne me nommez point, renvoyez moy la lettre, & me croyez vostre très humble & très passionnée servante.

LETTRE DE MADAME L'ABBESSE DE MALNOVË A MADEMOISELLE DE GOESLO

X

LETTRE DE MADAME L'ABBESSE DE MALNOVË A MADEMOISELLE DE GOESLO (1)

QUELQUE répugnance que j'aye, ma chère tante, de répondre à vne queſtion qui me paroiſt auſſi difficile, & auſſi inutile qu'eſt celle dont vous me demandez mon ſentiment; je vous dois trop de complaiſance, & je vous la rens avec trop de plaiſir, pour perdre vne ſeule occaſion de le faire; mais je vous diray franchement, que tout ce que vous me dites pour ſoutenir, & pour défendre voſtre opinion, me perſuade bien que vous avez beaucoup plus d'eſprit que moy; mais vous ne me perſuadez pas que vous ayez pris le meilleur party, & je ſuis toûjours de mon premier avis, que s'il dépendoit de nous de ſavoir le paſſé, ou l'avenir, on gagneroit

(1) Eléonore de Rohan.

du paſſé peut donner vne grande eſpérance de l'avenir; mais l'eſpérance eſt toûjours incertaine, & l'incertitude toûjours cruëlle, dans les choſes que l'on ſouhaitte ardamment. Perſonne, cependant, ne peut douter que l'avenir ne ſoit incertain; car on a veü dans tous les ſiècles & dans toutes les choſes du monde, des changements ſurprenans, dont l'amitié n'a pas eſté exempte, & qui ne feroyent jamais arrivés, ſi l'on avoit ſeû l'avenir. Je connois au contraire des perſonnes qui ont eſté inconſtantes, qui ſe ſont corrigées, & qui ſont devenues fidèles; de ſorte que ſi l'on euſt jugé en de certains temps, de l'avenir par le paſſé, on leur auroit fait vn très-grand tort. Pour moy je croirois que ce ſeroit vn ſupplice de ſavoir tout le paſſé, ſans ſavoir rien de l'avenir, & j'aymerois preſque mieux ne ſavoir rien du tout; car dans ce paſſé qu'on ſauroit, on verroit tant d'incertitude dans le cœur des gens, tant d'artifice, tant de froideur, & ſi peu de ſincérité & de véritable vertu, que l'on ſeroit miſérable toute ſa vie, n'ayant nul lieu d'eſpérer mieux de l'avenir. Vous me direz, peut-eſtre, qu'en cet avenir on n'y trouveroit pas mieux ſon compte, mais ſi cela eſt ainſi, l'avenir ſervira du moins à nous détromper de tout ce que le paſſé ne ſauroit nous apprendre, puiſqu'il ne peut que nous troubler & nous affliger, ſans nous guérir, en nous laiſſant toujours dans l'incertitude, ſi ceux qui ont tort aujourd'huy ne ſe repentiront pas demain. Si on euſt jugé de Néron par ſes premiers ſentiments, & par les premières années

de ſon règne, on l'euſt adoré, & ſi on en euſt preveu la ſuite, on euſt déſiré qu'il euſt eſté étouffé au berceau comme vn monſtre. Pour la juſtice que vous voulez rendre à vn mérite que le paſſé vous a fait connoiſtre, je ſuis encore de voſtre ſentiment, qu'il n'y a rien plus doux, quand on y eſt ſenſible, que de faire voir qu'on le connoiſt, & à quel point on l'eſtime; mais il n'y-a que la perſéverance dans la vertu, qui rende vrayement digne d'vne éternelle louange, puiſque l'on ne peut pas meſme dire, ſelon les ſentiments d'un ancien philoſophe, qu'vne perſonne ayt jamais eſté véritablement vertuëuſe, lorſqu'elle peut ceſſer de l'eſtre. Ce ſont les principes de nos mouvements qui donnent à nos actions le nom de vice, ou de vertu, & il faudroit voir ces principes dans leur ſource, pour pouvoir porter vn jugement équitable du mérite ou du démérite de nos actions; mais comme on n'en peut juger tout-à-fait certainement, ſur le paſſé, il faudroit pour s'en aſſurer, connoiſtre dans l'avenir ſi cette ſource ne ſe gaſtera pas; car on void ſouvent des perſonnes qui après s'eſtre attiré l'admiration de tout le monde, durant quelque temps, ſe rendent en fin, dignes de toutes ſortes de mépris. Ce n'eſt pas que je veuille dire qu'il ne faille point eſtimer ce qui paroiſt eſtimable; car puiſque nous ne connoiſſons point le futur, nous ne ſavons point ſi ces perſonnes-là ſe démentiront, & il faut, en attendant, rendre juſtice à leurs bonnes actions, & en faveur du paſſé, bien juger de l'avenir; car autre-

ment on ſe mettroit en danger de faire tort à ceux qui ont vn véritable mérite, & il vaudroit mieux, à mon avis, faire grâce à pluſieurs perſonnes dont le mérite n'eſt qu'apparent, *en jugeant bien d'elles*, que de faire injuſtice à vne ſeule perſonne dont le mérite eſt véritable. Toute voſtre prudence, ce me ſemble, ne doit eſtre employée que pour pourvoir à l'avenir, & toute l'expérience que le paſſé nous a donnée ne nous eſt vtile qu'à bien vſer du préſent, & à devenir plus ſages; car n'eſt-il pas vray que quand je ſaurois qu'on m'a trompée, ce me ſeroit vne douleur preſque inutile; au lieu que ſi je ſay quand on me doit tromper, je puis m'y préparer, & m'empeſcher de l'eſtre. Je ſay bien que la connoiſſance de l'avenir peut avoir des choſes très fâcheuſes, & meſme pour l'amitié, parce que ſi mon amie doit eſtre fidèle dix ans, & inconſtante après ce temps-là, la connoiſſance de l'avenir me prive du plaiſir que j'aurois eû juſqu'au temps que ſon infidélité m'auroit eſté connuë; mais, à moins que d'aymer à eſtre trompée, on ne peut point déſirer ce plaiſir-là, & je voudrois perdre dès aujourd'huy toutes les amies que je dois perdre vn jour par leur inconſtance; ce proverbe ſi commun & ſi véritable, que la fin couronne l'œuvre, eſt vne preuve qu'il ne faut, ſurtout, juger de l'amitié que par ſa durée; qui n'ayme pas juſqu'à la mort, n'eſt pas digne d'eſtre aymé vn ſeul jour. Il y a vne connoiſſance que je voudrois excepter de l'avenir, c'eſt la mort des perſonnes que j'ayme, dont je ne voudrois

parfaitement le temps; mais pour l'estenduë de leur amitié, [illegible] dans l'avenir, sans com[illegible] que dans le passé, puisque c'est cela [illegible] le prix, & le merite, de sorte qu'estant bien asseurée que vous verrez dans mon cœur vne [illegible] & de tendresse pour vous, j'ay [illegible] que vous ne puissiez du moins choisir le party de [illegible] de voir que vous serez également [illegible] dans tous les temps. Il faut que je vous die encore, ma chere [illegible], qu'apres avoir bien songé au passé & à l'avenir, je trouve plus agréable & plus [illegible] de sçavoir parfaitement le présent, parce que cela me [illegible] fort à connoistre ces deux autres temps, dont celuy-là fait la liaison; car enfin, plus je les considere en eux-mesmes, plus leurs ténèbres rebutent mon esprit, & ma curiosité, mais quand j'aurois la meilleure cause & la plus aysée à soustenir, je ne voudrois jamais que ce fust contre vous. Ce seroit tout ce que je pourrois obtenir de moy, que de disputer avec vous la verité; mais jamais pour emporter la gloire de la dispute. Je cède volontiers à vostre esprit; mais, pour mon cœur, vous trouverez bon qu'il ne cède pas au vostre, & que je le mette coste-à-coste, & but-à-but. Je desirerois passionnément que vous puissiez voir dans le mien le passé, le présent, & l'avenir, à vostre égard. Si cela estoit, je défierois tout le monde de me pouvoir jamais nuire dans le vostre.

LETTRE DE MADAME CORNUËL
A MADAME LA COMTESSE DE MAURE

XI

LETTRE DE MADAME CORNVËL
A MADAME LA COMTESSE DE MAVRE

Le 23 octobre 1659.

NOUS avons veû le marquis de Sourdis céans; ſi M. le comte de Maure ſe récrie du portrait que j'en fis il y a quinze jours, ce n'eſt rien de le peindre de mémoire, il en faut faire vn ſur l'original. Vous ſavez, Madame, qu'il n'y avoit pas trois ſemaines qu'il eſtoit party de Paris, dimanche, qu'il arriva céans le matin. Il a donc veû quatre de ſes maiſons; Amboiſe, Tours, des religieuſes proches de Tours; affermé & rehauſſé des terres; vendu des hauts bois; gagné (cela entre nous) cent mille francs ſur le marché avec le Roy; mais, s'il vous plaiſt, n'en dites rien. Il a baſty en deux maiſons; abbattu à Amboiſe; ordonné des levées de la rivière

[illegible] pour [illegible] on [illegible] sur la provi-
[illegible] vous trouvez donc,
Madame, [illegible] deux jours en
[illegible] Escriuez:
[illegible] Je vous av
[illegible] à mon cadet
[illegible] comme age, qui décrit...(1)
[illegible] par la confi-
[illegible] Sa femme
[illegible] & dés son vivant
[illegible] amoureux d'vne
[illegible] diligence, dans qu'il en tache
[illegible] avons l'histoire de
Madame [illegible] Mais [illegible] à vne
[illegible] comme vous, ou Madame de
[illegible] la contrée; car
[illegible] Ce n'est qu'vne de dix
[illegible] roman. De la mesme plume,
[illegible] & a écrit mesme vn
[illegible] & quelque
[illegible] des de-
[illegible] ignorance ne
[illegible] je m'en-
[illegible] qu'elles
[illegible] autrement, pour mettre
[illegible] ne vous estonnez pas, s'il ne
[illegible] ni dit vn

mot ſur ma maladie, en ſorte quelconque. M. l'Eveſque d'Orléans & M. d'Entragues diſnèrent céans, comme luy. Il arriva trois heures avant eux, & coucha céans deux nuits; les deux autres n'y firent que diſner. Ce fut pour traitter du raccommodement avec Monſieur, que je ne voy pas ſi ayſé, à cauſe des gens qui l'approchent, qui ont des veûës d'en éloigner le marquis de Sourdis, pour profiter de quelques-vnes de ſes dépoüilles. Mais il vivra long-temps, quoyque je l'aye trouvé auſſi changé qu'il m'a pû trouver changée, s'il y a regardé; mais il y a lieu d'en douter, ne m'en ayant pas dit vn mot. Dom André m'en voulut parler, il coupa le diſcours, pour dire, comme vous ſavez, ce qu'il avoit dans ſa teſte. Vous le connoiſſez aſſez bien; & ne vous étonnez donc plus, ni moy auſſi, s'il ne vous a jamais parlé de voſtre raccommodement avec M. le Cardinal, & de tout ce qui s'en eſt enſuivy, car, à la quantité de choſes qui luy paſſent dans la teſte, rien ne peut y demeurer aſſez de temps, pour paſſer au cœur; les frivoles bouchent le paſſage aux ſérieuſes.

LETTRE DE MADAME LA MARQVISE
DE RAMBOUILLET
A MADAME LA COMTESSE DE MAVRE

XII

LETTRE DE MADAME LA MARQVISE
DE RAMBOVILLET
A MADAME LA COMTESSE DE MAVRE

SVR LE SVIET DE LA LETTRE PRECEDENTE DE MADAME CORNVËL

Paris, le . . . octobre 1659.

VOUS vous glorifiez, Madame, de ce que je me dois glorifier, & en vérité Madame Cornuël vaut trop; car rien n'eſt égal à la deſcription qu'elle vous a envoyée. Elle vaut mieux que tous les portraits qu'on a jamais faits, & ſi ce n'eſtoit, Madame, que je craindrois que vous croiriez peut-eſtre que ce ſeroit mon intereſt qui me feroit parler, ſachant bien que je ne puis eſpérer au mariage que tant que vous ne ſerez point veuve, je vous conſeillerois de faire bien prendre garde que l'on n'empoiſonnaſt Monſieur votre mary. Tout de

bon, je trouve qu'il en court fortune; car comme vous ſavez, le perſonnage n'eſt pas méchant, à la vérité, mais il eſt bruſque, & ce qui eſt fait eſt fait. Aprés tout, Madame, je vous rens mille graces de m'avoir fait part d'une choſe qui m'a plus fait rire, que je n'avois fait il y-a long-temps. Je vous ſupplie que mon nom ſoit dans vn coin de la première lettre que vous écrirez à Madame Cornuël. Vous ferez vne grande charité au bon M. Conrart, de lui envoyer ce portrait.

LETTRE DE MADAME DESLOGES
A MONSIEVR DE BERINGHEN, SON NEVEV

XIII

LETTRE DE MADAME DESLOGES A MONSIEVR DE BERINGHEN, SON NEVEV

AVANT SA REVOLTE

Mon neveu,

L'INTEREST que j'ay à tout ce qui vous touche, m'oblige à vous avertir des bruits qui courent par deça de voſtre réuolte, confirmez par vne infinité de lettres de la cour, qui ne laiſſent plus aucun lieu de doute, meſme aux plus incrédules : ce que j'ay célé tant que j'ay pu à ma ſœur, ſachant que ſon eſprit, dejà accablé de triſteſſe, amaſſée de longue main, & cauſée par vne ſuite infinie de facheux accidens, ne pourroit réſiſter à vne ſi rude ſurcharge, dont la douleur luy feroit, ſans doute, plus ſenſible que la perte de tout ce qu'elle possède au monde de plus cher. De ſorte que

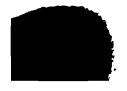
quand vous n'auriez que cette ſeule conſidération, qui, deuant Dieu, vous rendroit coupable de la mort de celle qui vous a mis au monde, vous eſtes obligé de trauailler à la guérir au plus tôt, non ſeulement du mal, mais auſſi de l'appréhenſion, & du ſoupçon, en ſuiuant de point en point ſes ſérieuſes remontrances, qui ſont autant de commandemens que Dieu vous fait par ſa bouche. Mais vous auez encore de plus forts argumens, qui vous exhortent à perſévérance, dont le principal eſt le ſalut de voſtre ame; qui vous doit eſtre plus cher que tout ce que la cour vous peut faire eſpérer de fortune, & d'auantages, leſquels ne ſont que terre & fange, au prix du tréſor incomparable que nous attendons au ciel. Conſidérez, mon neueu, que le régne du Fils de Dieu n'eſt pas de ce monde, & que noſtre vnion auec luy conſiſte à porter la croix; que plus nous ſouffrons de misères en cette vallée de larmes, plus nous ſommes aſſurés de noſtre gloire future, qui ſera éternelle, & ce que nous poſſédons icy bas ne dure qu'vn moment; que la vanité du monde & la vérité céleſte ſont choſes incompatibles; que ceux qui préférent celle-là aux graces que Dieu leur préſente par le mérite de ſon Fils, bien qu'enueloppées d'épines, ſont indignes d'y participer; que noſtre Sauueur reniera deuant ſon Père, qui eſt au ciel, ceux qui le renieront deuant les hommes; qu'il ne ſuffit pas de croire du cœur, ſi nous ne profeſſons de la bouche, la vérité de ſon Euangile; que la religion n'eſt pas vn

jouët, & que Dieu ne se paye pas de moqueries ni d'éclaircissemens; qu'il veut estre connu, & confessé en sincérité de cœur. La méditation de toutes ces choses, esquelles vous estes si bien instruit que c'est abuser du temps, que d'y vouloir ajoûter, vous peut fortifier contre toutes tentations : car vous ne pouuez pêcher par ignorance, & vous ne voudrez pas aussi malicieusement combattre la vérité, qui est le premier degré de péché contre le Saint-Esprit, lequel est irrémissible. Je say qu'il y-a vn rude combat entre l'esprit & la chair, & que vous auez besoin d'y estre secondé de la grâce de Dieu : mais il ne la refuse jamais à ceux qui le craignent, & qui la luy demandent en sincérité. Je n'ignore point aussi que vous auez l'honneur d'estre non-seulement sujet, mais domestique d'vn grand Roy, de qui le service semble, à quelques-vns, ne pouuoir compatir auec vostre créance: mais qui sait mieux que vous, qu'il n'y en a aucune qui enseigne plus religieusement, & commande plus exactement, le deuoir & l'obeissance des inférieurs envers leurs supérieurs, que la nostre? que ceux qui en font profession véritable ne peuvent, par qui, ni en quelque façon que ce soit, estre dispensés de cette obligation d'autant plus forte en nous, que nous la croyons moindre en toute autre religion? De sorte que si vos actions répondent à la profession, en laquelle Dieu vous a fait la grace d'estre né, & éleué, votre roy se treuvera seruy de vous auec fidélité, & auec vne passion très forte en tout ce qui re-

garde votre légitime vocation ; qui eſt tout ce qu'il peut déſirer de vous, les conſciences eſtant du reſſort de l'empire du Dieu ſouverain, & du tout libres de la juridiction des hommes ; auſſi eſt notre prince ſi généreux, & ſi bon & je diray ſi pieux, qu'il ne voudra pas y apporter aucune contrainte ; moins commencer par vous, qui ne deuez pas apprehender de ſervir de planche à la perſécution, entre vn milion d'ames qui, en ce royaume, profeſſent en toute liberté, & ſans crainte, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, & le bénéfice de ſes édits, la meſme religion qui vous a eſté enſeignée. Dieu vous y veüille confirmer par ſa grace. Je te prie, mon cher neveu, de pardonner à mon zèle général & particulier, ce long diſcours, & le prendre en bonne part, conſidérant tous les deuoirs qui m'y obligent; j'eſpère qu'il ſera ſuperflu, & que tu n'auras pas beſoin d'eſtre admoneſté en choſe qui te touche plus que nul autre, & où il n'eſt pas queſtion de choiſir, entre deux opinions problématiques, la meilleure; mais ſeulement de conſerver le talent que Dieu t'a donné en dépôt, ce que tu dois eſpérer de ſa grâce, en y apportant de ton côté les prières pour l'en requérir & le mépris des biens & honneurs du monde. Sur tout, je te conjure, d'auoir compaſſion de ta poure mère, & de croire que les douleurs de ſon enfantement en te mettant au monde, n'ont eſté en rien comparables à celles qu'elle ſouffre maintenant à ton occaſion ; il dépend de toy d'y apporter du ſou-

lagement, ce que j'attens de la bonté de ton naturel ; & cependant je continuëray mes vœux pour ta profpérité, eftant de tout mon cœur, ta bonne tante.

LETTRE DE MADEMOISELLE DE SCUDERY
A MADEMOISELLE DE PAULET



XIV

LETTRE DE MADEMOISELLE DE SCVDERY A MADEMOISELLE DE PAVLET (1)

Mademoiſelle,

EN fin, après avoir pluſieurs fois penſé faire naufrage, je ſuis arrivée au port de Marſeille aſſez heureuſement; mais quelque douceur que l'on puiſſe treuver à ſe repoſer après la fatigue d'vn long voyage, je n'en ay, néantmoins, point ſenty de plus grande, que celle que je treuve à m'imaginer que du moins je ne m'éloigne plus de vous. Cette penſée a certainement quelque choſe qui flatte mon eſprit, qui le délaſſe, & qui le con-

(1) I'ay conſacré, dans ma Vie de Voiture, vn chapitre à Angelique Paulet, qui fut vn des principaux ornemens de l'Hoſtel de Rambouillet. A. R.

ſole plus que tous les divertiſſemens que l'on tache de me donner aux lieux où je ſuis. Ce n'eſt pas que je n'aye treuvé à Marſeille toute la civilité, & toute la courtoiſie poſſible, & comme je ſay que vous n'eſtes pas marrie de ſavoir tout ce qui arrive à mon frère & à moy, il faut que je vous rende conte de quelle façon l'on nous traitte icy. Vous ſaurez donc, Mademoiſelle, que nous avons treuvé en Madame de Mirabeau, vne des meilleures & des plus obligeantes femmes du monde; car elle ne ſeut pas plutôt que nous eſtions icy, qu'elle & Madame de Morge ſa ſœur vinrent pour nous obliger de prendre leur maiſon; mais comme nous ne le voulumes pas faire, elles ſe virent contraintes de nous inſtruire de la coutume de la ville, qui eſt d'eſtre trois ou quatre jours ſans ſortir, pour attendre les viſites de ceux qui veulent vous en rendre. Et comme nous avions quelque répugnance à ſuivre cet ordre, elle nous dit que tout le monde de Marſeille ſe tiendroit outragé, & croiroit que nous ne voudrions pas le voir, ſi nous en vſions autrement. Le lendemain donc, & quatre jours depuis, mon frère & moy avons gardé la chambre. A vous dire vray, ce n'a pas eſté ſans voir de plaiſantes choſes; car, pour vous les dire comme elles ſe ſont paſſées, je ne penſe pas qu'il y ait vn ſeul homme de quelque conſidération dans Marſeille, qui n'y ſoit venu, ſoit des gentils-hommes, des conſuls, des officiers de galère, des juges, des eccléſiaſtiques, des advocats, des marchands, des

matelots & mefme des forçats; & pour les femmes, le nombre en eft fi grand, que j'ay efté contrainte d'en faire vn rôlle, qui préfentement fe monte à quarente-deux maifons différentes, où il faut que j'aille, qui veulent dire plus de quatre-vingts perfonnes qu'il faut demander. Je vous laiffe à juger, Mademoifelle, fi de l'humeur dont je fuis, je n'ay pas là vne occupation bien divertiffante. Mais ce qu'il y-a de rare, eft que de tout ce grand nombre de femmes, il n'y en a pas plus de fix ou fept qui parlent françois; fi bien que cela fait vne fi plaifante converfation, que fi je vous la pouvois dépeindre, je vous en ferois rire. J'ay toutefois cet avantage, fans que je puiffe dire comme je l'ay acquis, que j'entends affez bien le provençal, & qu'ainfi je ne laiffe pas de les entretenir; mais c'eft d'vne manière fi plaifante, qu'il faut l'avoir veu, pour le comprendre. Le plus facheux eft qu'il les faut conduire jufques au milieu de la ruë, & qu'à chaque porte, il faut vne heure de compliment. J'efpère, toutefois, n'eftre pas long-temps en cette peine; car comme elles paffent toute leur vie à jouër à vn jeu qui s'appelle *le bafecle*, que fans doute elles aiment pour fon antiquité, & qu'il n'y en a que trois ou quatre qui ne jouënt que par complaifance, quand je leur auray rendu leurs vifites, je penfe qu'elles me laifferont en repos; du moins le fouhaité-je ainfi. Après ces quatre jours de cérémonie, Madame de Mirabeau nous a traittés magnifiquement. Elle a efté imitée de quelques autres, vn def-

quels nous a donné à dîner avec vne prodigalité de Montoron ; car en fin, il y avoit fix fervices admirablement beaux & bons ; les perdrix, les bifques, les ortolans, les entremets, les gelées, les conferves, les mufcats, les hypocras, les limonades, les fruits, & les confitures féches & liquides, y eftoyent avec une abondance inconcevable. Mais, après tout, au milieu de ce paradis des Turcs, je difois en moy-même, en fongeant à vous, un vers que Malherbe a dit autrefois, parlant de Madame d'Auchy :

Où Califte n'eft pas, c'eft là qu'eft mon enfer.

Tout à bon, Mademoifelle, je n'ay point furpris mon efprit avec vn moment de plaifir tranquille, depuis que je fuis hors d'auprès de vous, mais pour n'oublier rien à vous dire, vous faurez encore que le lieutenant que mon frère a mis à Notre-Dame de la Garde, & qui eft vn affez honnête homme, & affez riche, nous y a auffi donné à dîner le premier jour que nous y avons efté; je ne vous dépeindray, s'il vous plaift, point cette cérémonie, ni ne vous feray point ouïr le bruit des canons, car la diftance des lieux ne le permet pas; mais je vous diray, qu'en vérité, Notre-Dame de la Garde eft le plus beau lieu de la nature, par fa fituation. De la façon dont la place eft difpofée, il y a quatre afpects différens qui font admirables. D'vn côté on a le port & la ville de Marfeille fous fes pieds, & fi près, que l'on entend

les haubois de vingt-deux galères qui y ſont. De l'autre l'on découvre plus de douze mille baſtides pour parler en termes du pays. Du troiſième, on voit les îles & la mer à perte de veüe. Et du quatrième ſans rien voir de tout ce que je viens de dire, on n'apperçoit qu'vn grand déſert, tout herriſſé de pointes de rochers, & où la ſtérilité, & la ſolitude, ſont auſſi affreuſes, que l'abondance eſt agréable de tous les autres endroits. Auſſi tôt que je fus arrivée à ce bel hermitage, ma première penſée fut de demander au prieur de Notre-Dame de la Garde, qui nous y dit la meſſe, où eſtoit le tombeau de feu Monſieur de Meroüillon, & comme il me l'eut montré, ma première dévotion fut pour cet illuſtre mort. Vous me ferez, s'il vous plaiſt, la grace de dire à Meſdemoiſelles de Clermont que n'eſtant pas en lieu de leur pouvoir rendre d'autres devoirs, j'ay du moins rendu ce pieux office à vn de leurs devanciers. Je me ſerois donné l'honneur de leur écrire, auſſi bien qu'à Madame leur mère, ſur la perte qu'elles ont faite ; mais je vous avoüe ma foibleſſe ; il y a ſi long-temps que la mort eſt introduite dans le monde, & qu'il y a des gens qui en écrivent & qui en parlent, que je ne treuve plus rien à en dire. Syncérement, Mademoiſelle, je ne ſay ſi j'ay déjà pris le mal du pays ; mais j'ay l'eſprit ſi fay-néant, ſi groſſier & ſi ſtupide, qu'il m'a eſté impoſſible d'oſer entreprendre d'écrire deux lettres ſur ce ſujet. Mais pour réparer ce manquement, il faudroit que vous m'appriſſiez qu'il fû

arrivé vn grand bonheur à ces excellentes perſonnes, car je ne doute point que l'extrême joye que j'en aurois ne me fit treuver l'art de le leur témoigner, & de leur perſuader que je ſuis certainement vne de leurs plus paſſionnées ſervantes. En attendant cette agréable nouvelle, vous me ferez la faveur de les aſſurer de la continuation de mon très humble ſervice; & vous me ferez auſſi la grace de faire mes complimens à M. Conrart. Pour M. Chapelain, quoy que vous m'en diſiez, il n'eſt point jaloux de luy; c'eſt vne flaterie que vous m'avez écrite, qu'il déſavouëroit, ſans doute, s'il la ſavoit. Il y a deux choſes qui font qu'il ne le ſauroit eſtre, l'vne de ce qu'il eſt aſſuré du rang qu'il tient dans mon eſprit; & l'autre que je ne ſuis pas aſſez bien dans le ſien. Vous ſavez, Mademoiſelle, que cette paſſion en dit vne autre, c'eſt pourquoy ſongez vne autre fois vn peu mieux à expliquer ſes véritables ſentimens. Quand j'auray rendu vne partie des viſites que j'ay à faire, peut-eſtre lui demanderay-je vn peu plus ſérieuſement la continuation de ſon amitié; car pourveu que je ne luy écrive qu'vne fois ou deux en vn an, je penſe que la Pucelle n'aura pas ſujet de s'en pleindre. Au reſte, Mademoiſelle, je vous demande pardon ſi je vous entretiens ſi long-temps, & de choſes ſi peu raiſonnables, mais ſongez que vous êtes ma plus grande conſolation dans mon exil. J'ay eu vne douleur extrême de n'avoir point receu de vos nouvelles par cet ordinaire. Je ſay que c'eſt eſtre incon-

ſidérée que d'abuſer de votre loiſir comme je fays ; mais vous eſtes bonne, vous me l'avez permis, & j'en ay grand beſoin ; faites donc s'il vous plaît, lorſque vous ne pourrez pas me faire la faveur de m'écrire, que M. Major m'apprenne au moins, par vn billet, l'état de votre ſanté, afin que mon imagination ne me faſſe pas ſentir des malheurs qui ne me ſont, peut-eſtre, pas arrivez. Si je ſuivois l'intention de mon frère, j'allongerois encore ma lettre, pour vous perſuader fortement qu'il eſt votre ſerviteur très humble, & très paſſionné, mais comme l'heure me preſſe, je ne vous diray plus rien, ſinon que je ſuis toujours de toute mon âme,

Mademoiſelle,

Votre très humble & très obéiſſante ſervante.

De Marſeille, le 13 *décembre* 1644.



LETTRE DE M. GODEAV, EVESQVE DE VENCE

A MADAME LA MARQVISE DE RAMBOVILLET



XV

LETTRE DE M. GODEAV, EVESQVE DE VENCE

A

MADAME LA MARQVISE DE RAMBOVILLET

De Vence, le 27 septembre 1659.

Madame,

JE n'oferois dire que je recommence à écrire, tant mon caractère eft mauvais. Il vaut mieux dire, que je recommence à griffoner; mais avec tout cela, il me femble que mon premier griffonage vous eft deû. Je ne fuis pas autrement griffon; mes petites mains ne reffemblent guère à des griffes, & je n'ay jamais griffé perfonne. Griffoner des voyelles & des confones n'eft pas vn grand crime, & cette griffonerie pourroit quelquefois devenir vne fort belle peinture. A propos de griffo-

neurs, qu'avez-vous jugé de la griffoneuſe Sapho, & de ſa rupture avec ſes deux vieux amis, qui ſont les moins griffonans que vous connoiſſiez? Je n'oſe en juger qu'après vous, & je vous demande voſtre ſentiment en ſecret de confeſſion, afin de régler le mien deſſus. Cette nouvelle m'a tellement ſurpris, que je ne le puis jamais eſtre davantage. Après cela, je dis :

N'eſpère plus, mon ame, aux amitiez du monde ;
Le cœur des femmes eſt vne onde
Que toûjours quelque vent empêche de calmer.
Arténice a leur ſexe & non pas leur foibleſſe,
Doctes déeſſes du Permeſſe,
C'eſt donc elle qu'il faut aymer.

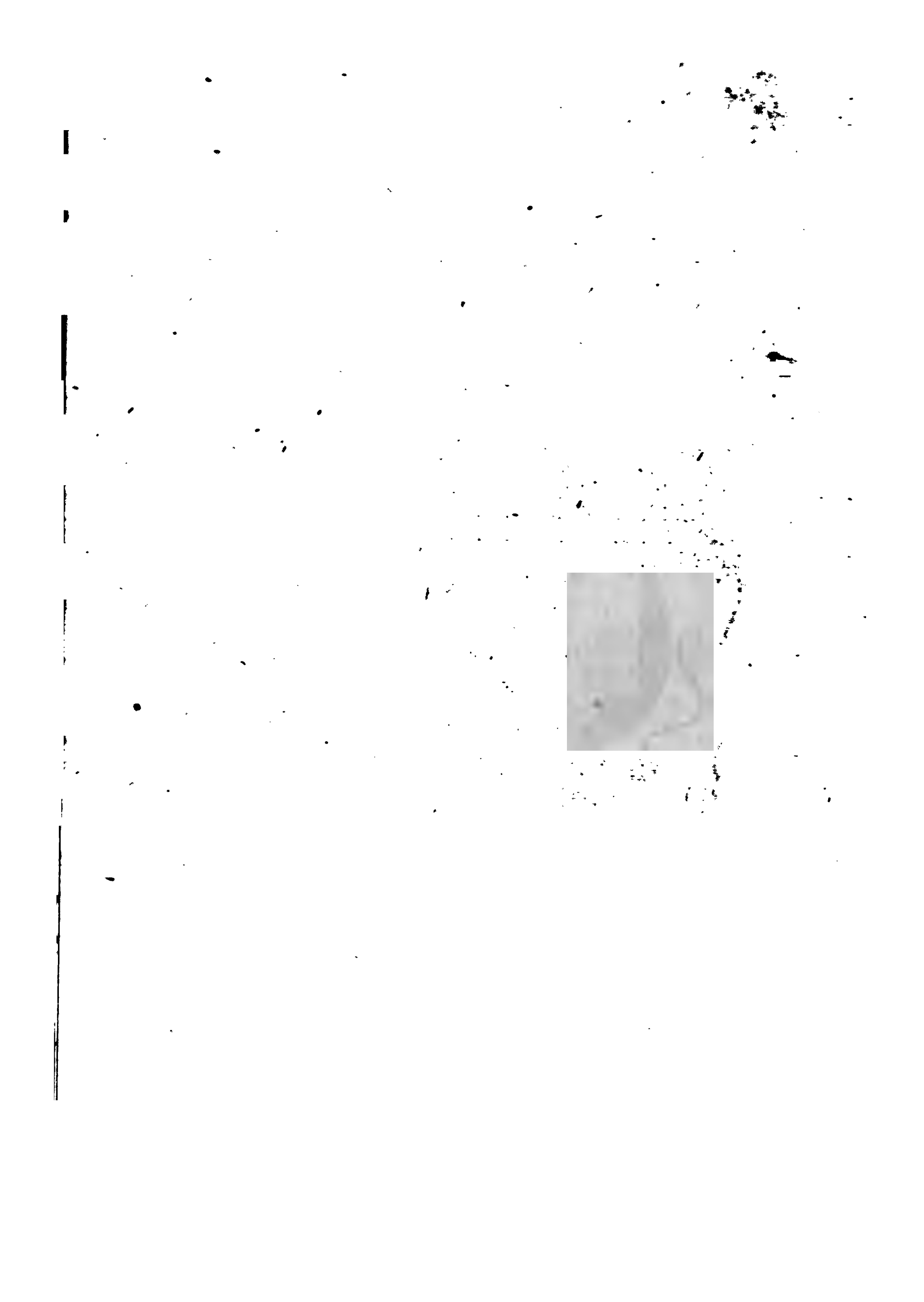
Ouy, Madame, je le répète en proſe, c'eſt vous qu'il faut, qu'on doit, & qu'on peut aymer en toute aſſurance, ſans craindre ni bizarrerie, ni inconſtance, ni caprice, ni inégalité. Vous eſtes dìgne de beaucoup de louänges, mais je croy que celle-là eſt vne des plus glorieuſes qui vous ſont deûës, & que vous partagez avec le moins de perſonnes. Il n'y en a point dans le monde, avec qui je ne diſpute de la paſſion, & de la fidélité, dans les occaſions qui ſe préſenteront de faire paroiſtre que je ſuis,

V^re tres humble, & très
obéiſſant ſerviteur,

L'HERMITE MITRE.

TABLE

Préface 1
Lettres du comte d'Auaux à Voiture. 7
Lettres françoiſes de Balzac à Voiture 33
Fragment de Balzac ſur le ſonnet d'Vranie 43
Balzacii epiſtolæ latinæ. 47
Duncani Cerifantis verſus 55
Lettre inédite de Balzac à M. du Moulin 59
Fragment ſur Chriſtine de Bourbon, ducheſſe de Sauoye. . . 65
Pièces concernant Fouquet 71
Lettre de Mme de Montauſier à Mme de Maure 77
Lettre de Mme de Maure à M. de Lyonne 79
Lettre de Mme de Maure à Mme de Montauſier 82
Lettre de la meſme à la meſme 84
Lettre de Mme de Montauſier à Mme de Maure 86
Lettre de Mme de Maure à Mme de Montauſier 88
Lettre de Mme de Choiſy à Mme de Maure 93
Lettre de Mme l'abbeſſe de Malnouë à Mlle de Goeſlo 99
Lettre de Mme Cornuël à Mme de Maure. 107
Lettre de Mme de Rambouillet à Mme de Maure. 113
Lettre de Mme Deſloges à M. de Béringhen, ſon neueu. . . . 117
Lettre de Mlle de Scudéry à Mlle de Paulet. 125
Lettre de M. Godeau, Eueſque de Vence, à Mme de Rambouillet. 135




IN PRIN CIPIO
ERAT VER BVM
L
P



